LE JEUNE INDEPENDANT
N° 4929 - JEUDI 31 JUILLET 2014
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

UN AID-EL-FITR SANGLANT POUR LES PALESTINIENS

Bouteflika débloque 25 millions de dollars

Lire en pages 3 et 9

IL VISITERA LE SIÈGE DE BOEING ET L'AÉROPORT

Ghoul depuis mardi à Chicago

Lire en page 3

Une des plus grandes bases militaires en Libye entre les mains d'Ansar Al Sharia

MENACE SUR L'ALGÉRIE



DR

En Libye, le quartier général de l'unité des forces spéciales de l'armée à Benghazi est tombé aux mains de groupes islamistes dont Ansar Al Sharia, après près d'une dizaine de jours d'âpres combats. Il s'agit d'un cuisant revers pour l'armée libyenne qui entendait reprendre le contrôle de la situation. Les groupes armés auront désormais les moyens de renforcer leur puissance de feu et, surtout, de laisser les armes circuler pour approvisionner des groupes autonomes menaçant les pays voisins comme la Tunisie et l'Algérie.

Lire en page 3

PROCES DU DÉTOURNEMENT À LA STATION-SERVICE DU CAROUBIER

EXAMEN DES POURVOIS EN CASSATION EN SEPTEMBRE

Lire en page 4



DR

MALGRÉ LES STRICTES DIRECTIVES DU MINISTÈRE

Les commerçants ont fermé boutique

Lire en page 4

LE HCA ORGANISE UN CAMP D'ÉTÉ PÉDAGOGIQUE À JIJEL

Une belle récompense pour les meilleurs élèves en tamazight



DR

Lire en page 8

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

MALGRÉ LES STRICTES DIRECTIVES DU MINISTÈRE DU COMMERCE

Les commerçants ont fermé boutique

EN DÉPIT des assurances du ministre du Commerce, la majorité des commerçants de la capitale ont fermé boutique lors des deux jours de l'Aïd-el-Fitr, privant les citoyens des produits de première nécessité, notamment le pain et le lait, une situation analogue dans plusieurs villes du pays. Jusqu'à hier, les magasins, les restaurants et les pharmacies étaient fermés et les rares qui étaient ouverts ont été vidés par les clients ou manquaient cruellement de produits. Le ministère du Commerce a indiqué hier dans un communiqué que les services du contrôle économique et de la répression des fraudes ont enregistré plusieurs infractions de non-respect de la permanence des commerces. «Les contrevenants risquent une amende de 30 000 à 200 000 DA avec possibilité de fermeture administrative de trois mois en cas de récidive», a ajouté la même source.

En raison de la fermeture de la plupart des commerces, de grande files d'attente se sont formées aux portes des boulangeries et des magasins d'alimentation générale. Les services du ministère du Commerce ont indiqué que durant l'Aïd-el-Fitr près de 16 000 commerçants ont été réquisitionnés pour assurer l'approvisionnent des citoyens. Or, la majorité des ces commerçants n'ont pas répondu présent, laissant le citoyen errer dans les rues de la capitale pour trouver une baguette de pain ou un sachet de lait.

Le communiqué a ajouté que la loi de 2013 oblige les commerçants à assurer la permanence durant les jours fériés, selon un programme établi à la veille de chaque fête (nationale ou religieuse), par la tutelle, dressant la liste des commerçants concernés dans chaque commune. Pour cette année, le ministère a augmenté de 14% le nombre de commerces réquisitionnés. Selon les chiffres donnés à la veille de l'Aïd, le nombre de boulangers au niveau national concernés par la permanence a augmenté, passant de 3 286 en 2013 à 3 373. La même chose pour les commerçants en fruits et légumes, qui ont vu leur nombre augmenter de 16%, ce qui représente 8 239 magasins. Toutefois, malgré les assurances et l'augmentation sur le papier du nombre de boutique ouvertes, le calvaire des Algérois reste le même à chaque fête religieuse. A cette situation s'ajoutaient la rareté des transports, notamment les taxis. Seule les lignes du métro et du tramway étaient opérationnelles à plein régime, mais comme elles ne couvrent pas toutes les destinations de la capitale, elles ne pouvaient absorber tout le déficit en transport.

Z. B.

A TRAVERS SON PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE «ECOBÂT»

L'APRUE veux rationnaliser la consommation des ménages

L'APRUE a lancé un programme pour mesurer l'efficacité énergétique dans le bâtiment dans la perspective de l'intégrer dans la construction.

Baptisé «Ecobât», ce projet pilote qui devrait toucher plusieurs wilayas, a pour objectif d' «évaluer les gains d'énergie en chauffage et en climatisation qui sont des points essentiels», a expliqué à l'APS le directeur général de l'Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Mohamed-Salah Bouzeriba.

«L'APRUE procèdera à une évaluation réelle des gains en énergie obtenus par les habitations construites suivant les normes d'efficacité énergétique et comparera un logement qui a bénéficié de mesures d'efficacité énergétique avec un autre qui ne l'est pas dans la même région afin de procéder à un monitoring», a-t-il encore souligné. L'APRUE a associé des bureaux d'architectes pour élaborer un cahier des charges avec le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, selon M. Bouzeriba, qui souligne qu'un concours sera lancé par les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) pour choisir un bureau d'études en vue d'effectuer des études thermiques.

«On a commencé le monitoring des logements à Djelfa. L'opération a commencé depuis deux mois et se déroulera toute l'année pour respecter la saisonnalité ou tout au moins l'hiver et l'été, pour mesurer l'utilisation de l'énergie», a-t-il ajouté. Le DG de l'APRUE, qui considère que le bâtiment est un secteur stratégique, a estimé que le programme «Ecobât» a la particularité de prendre en considération toutes les zones climatiques du pays, celles du Sud, aussi bien que celles du littoral et des Hauts Plateaux.

Ce programme touchera «bientôt la wilaya de Mostaganem, où 4 000 logements seront concernés par l'opération d'évaluation de l'efficacité énergétique des habitations, avec le concours du ministère de l'Habitat. Concernant les systèmes constructibles et les matériaux de construction capables de contribuer à l'efficacité énergétique, ce responsable soutient qu'il était «important de développer une industrie locale des isolants» en relevant qu'il existe de nombreux produits pouvant être fabriqués localement dont le liège, le polystyrène, la laine de roche et la laine de verre, de même que les matériaux locaux comme la pierre. Il a affirmé à ce propos que l'APRUE compte solliciter l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) pour voir comment accorder des facilitations aux investisseurs, et discuter des modalités de lancement de ce programme qui va créer de la richesse et l'emploi. Le premier responsable de l'APRUE a toutefois prévenu que les isolants ne suffisent pas et qu'il faut revoir le système de construction dans sa globalité. Il a affirmé en outre qu'il existe un parc de sept millions de logements à rétablir. «Même si on n'aura pas les mêmes gains pour un logement neuf, la consommation énergie sera réduite de moitié», a assuré M. Bouzeriba.

Z. M.

L'UGCAA AFFICHE UNE GRANDE SATISFACTION

La permanence largement respectée par les commerçants

CONTRAIREMENT aux années précédentes, les 15 000 commerçants concernés par la permanence durant les deux jours de l'Aïd ont ouvert leurs rideaux pour répondre aux besoins des citoyens. La permanence a été largement respectée, au niveau national, a indiqué l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

«D'après les rapports que nous avons reçus par les représentants au niveau de toutes les wilayas, les commerçants ont respecté la décision du ministère du Commerce concernant la permanence durant les deux jours de l'Aïd», a affirmé El Hadj Tahar Boulenouar, porte-parole de l'UGCAA. Contacté, hier, par nos soins, ce dernier a tenu à mettre l'accent sur «la forte» demande sur le pain qui a augmenté de 30% en cette occasion, par rapport au mois de ramadhan. «A la veille de l'Aïd, les citoyens ont stocké de grandes quantités de pain. Ce qui démontre l'absence de la culture de consommation chez certains citoyens», a regretté M. Boulenouar. Le même responsable a mis en exergue, également, le manque de communication entre les autorités locales et les citoyens, la majorité d'entres eux n'ayant pas été informés sur les commerçants concernés par la permanence. «Avant l'Aïd, on a appelé les APC à afficher les listes des commerçants concernés par la permanence afin de mieux réussir cette opération, mais en vain», a martelé l'interlocuteur. Il est utile de souligner que dans le cadre du programme des permanences pour l'Aïd-El-Fitr, le ministère du Commerce a réquisitionné 15 675 commerçants au niveau national, soit une augmentation de 14% en comparaison avec l'année dernière. Le nombre de boulangers concernés a aussi augmenté au niveau national, passant de 3 286 en 2013 à 3 373 en 2014. Concernant la wilaya ayant mobilisé le plus grand nombre de commerçants, Blida vient en tête avec 2 205 commerçants, suivie d'Alger avec 2 015 commerçants (+10%) et Oran avec 1 918.

La porte-parole de l'UGCAA a fait savoir, par ailleurs, que la réglementation sur la permanence a été étoffée et que la loi n° 13-06 du 23 juillet 2013 modifiant et complétant la loi n° 04-08 du 14 août 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales stipule que le wali fixe, par arrêté, après consultation des associations professionnelles concernées, la liste des commerçants devant assurer la permanence durant les périodes et les jours de fermeture pour congés ou pour fêtes légales, en vue de garantir un approvisionnement régulier des populations en produits et services de large consommation. Selon l'article 41 bis, le non-respect de l'obligation de permanence est sanctionné par une amende de 30 000 dinars à 300 000 dinars. Toutefois, le directeur du commerce de la wilaya propose au contrevenant une amende transactionnelle d'un montant de 100 000 DA. En cas de récidive, le contrevenant ne peut bénéficier de l'amende transactionnelle et est sanctionné par l'amende prévue à l'alinéa 2 ci-dessus. En outre, le wali procède par arrêté à la fermeture administrative du local abritant l'activité commerciale pour une durée de trente jours.

Lynda Louifi

ALORS QUE LA MAJORITÉ DES COMMERCES ONT OUVERT LES JOURS DE L'AÏD À TIZI-OUZOU

Des citoyens dénoncent des pénuries de pain et de lait dans certaines localités

MIS À PART quelques perturbations en matière de distribution du lait en sachet et la défaillance de certaines boulangeries dans quelques localités, la fête de l'Aïd s'est déroulée dans de bonnes conditions dans de la wilaya de Tizi-Ouzou, a estimé le directeur du commerce de la wilaya, Dogmane Akkacha.

Le plan d'action mis en place par les services concernés a été respecté en grande partie par les commerçants réquisitionnés à l'occasion. Tous les produits de première nécessité étaient disponibles sur le marché local et les seules doléances exprimées par la population concernent le pain qui restait introuvable dans certaines contrées de la wilaya comme Bouzeguène, et le lait dont la distribution a fait défaut dans d'autres.

Des défaillances non négligeables pour les consommateurs qui endossent la responsabilité aux responsables dus secteur qui n'ont pas assuré les opérations de contrôle promises, mais aussi au manque de coordination entre les commerçants sur le terrain.

Et comme le lait et le pain sont les deux produits les plus élémentaires durant de telles occasions, les citoyens, contrairement aux responsables de la direction du commerce qui ont jugé insignifiantes ces quelques perturbations, n'ont pas manqué d'afficher leur colère face à la situation. «Quand on est contraint de se débrouiller pour avoir du lait ou du pain un jour de l'Aïd, cela renseigne que l'anarchie règne toujours sur le terrain malgré les assurances et le dispositif de permanence mis en place par les services concernés», estiment des habitants de Bouzeguène qui ont dû se rendre dans les localités avoisinantes pour s'approvisionner en pain. Du côté sud de la wilaya, c'est le lait qui a fait défaut, malgré la réquisition de quatre laiteries par la direction du commerce qui a reconnu une perturbation dans la distribution dans quelques municipalités.

A. Drifa

TERRORISME, KIDNAPPINGS ET AFFRONTEMENTS

LES FORCES DE SÉCURITÉ MISES À RUDE ÉPREUVE

Pas de trêve pour les forces de sécurité. Ni pendant le ramadhan et l'Aïd el Fitr, ni encore moins durant cette période estivale. Ils sont sur tous les fronts.

A Ghardaïa, des affrontements entre Mozabites et Chaâmbis ont eu lieu avant-hier vers 20h. Dix maisons, un collège et deux voitures ont été brûlés qui, heureusement, n'ont pas fait de victimes humaines. Ghardaïa est en proie à des violences intercommunautaires depuis plusieurs mois.
Le gouvernement n'arrive pas à ramener le calme dans cette région, malgré un déploiement massif des services de sécurité. Ces derniers attendent des renforts supplémentaires pour ramener le calme un tant soit peu.
Le gouvernement et les hautes autorités de l'État sont mis en demeure de désamorcer cette bombe communautaire qui risque de tout emporter sur son passage. Le tout sécuritaire ayant largement prouvé ses limites, le gouvernement peine manifestement à ramener le calme dans une région où l'on souffle sur des braises incandescentes.
Sur le plan sécuritaire, les forces de sécurité algériennes ont réussi à neutraliser pas moins de dix-sept (17) membres des réseaux terroristes ces derniers jours dans les wilayas d'Annaba, El-Oued, Médéa, Adrar et Alger. Ils projetaient de commettre des attaques terroristes dans la capitale.
Ces arrestations, qui ont été opérées en quelques jours dans les wilayas précitées, ont permis aux forces de sécurité de démanteler des cellules terroristes agissant au nom d'Al Qaïda au Maghreb (AQMI) mais aussi de Daeach.
La première cellule a été démantelée à Annaba par l'interpellation d'un jihadiste tunisien de retour de Syrie, qui est entré en territoire algérien pour se soigner d'une maladie chronique.
Il était en possession d'une carte mémoire contenant des vidéos de propagande terroriste sur les jihadistes tunisiens et libyens qui participent aux combats en Syrie. Dans les wilayas d'Adrar, Alger et Médéa, 16 autres présumés terroristes ont été interpellés par les forces de sécurité jusqu'à vendredi dernier. Ils préparaient des attaque terroristes dans la capitale et à la frontière algérienne avec le Mali.

Les rapts en Kabylie se succèdent

Les forces de sécurité ont réussi à libérer un otage lundi à l'aube dans la région d'Ait Bouadou (50 km au Sud de la wilaya de Tizi Ouzou).
La victime était, quelques heures auparavant, aux mains de ses ravisseurs qui réclamaient une rançon de 2 millions de dinars à son père, entrepreneur de son état, pour le remettre en liberté.
Il a été intercepté à bord de sa voiture non loin de chez lui vers 23 heures, dimanche dernier, avant d'être conduit vers une destination inconnue d'où sa famille a été contactée par les ravisseurs qui avaient réclamé une rançon.
Alertés par la famille, les forces de sécurité ont procédé au déploiement sur les lieux où devait l'opérer l'échange de la rançon contre l'otage. Les ravisseurs ont à maintes reprises appelé les membres de la famille de l'otage pour les informer du changement du lieu de la remise de la rançon.
Ce n'est finalement qu'à hauteur du village Ait Amar que les ravisseurs ont décidé de procéder à l'échange.
Constatant la présence des forces de sécurité sur les lieux, les ravisseurs ont pris la fuite, après avoir relâché la victime saine et sauve, tout en ouvrant le feu en direction des forces de sécurité déployées dans des véhicules banalisés pour couvrir leur fuite.
Ces dernières ont riposté et auraient même atteint les membres dudit groupe armé, puisque des traces de sang ont été découvertes sur les lieux.
L'enlèvement serait l'œuvre du groupe armé terroriste que dirige le sinistre Benari Abderahmane, l'un des plus anciens émirs dans la région de Kabylie.
C'est le troisième enlèvement en une semaine après celui de l'émigré relâché il ya quelques jours.

Hocine Adryen

GUERRE CIVILE EN LIBYE

L'Algérie évacue ses ressortissants

L'ALGÉRIE a dépêché avant-hier un avion de transport militaire à Tripoli pour évacuer ses ressortissants et ceux d'autres pays, en raison de la dégradation de la situation dans ce pays, selon une source proche du dossier. Les modalités de l'opération d'évacuation, qui doit se faire par voie aérienne, ont été arrêtées conjointement avec les autorités libyennes.
Le nombre d'Algériens encore établis en Libye n'est pas connu. Il faut dire que depuis le déclenchement de la guerre civile en Libye en 2011, des milliers d'Algériens ont préféré quitter définitivement ce pays.
Ce n'est pas la première fois que l'Algérie envoie un moyen de transport pour évacuer ses ressortissants.
Déjà en 2011, en pleine guerre civile, les autorités algériennes avaient dépêché un navire pour évacuer de Benghazi quelque 1 500 Algériens qui étaient piégés sur place.
De nombreux ressortissants sont toujours bloqués à Tripoli et à Benghazi, au moment où les conditions sécuritaires ne cessent de se détériorer. La fermeture de l'ambassade en mai dernier pour des raisons sécuritaires a encore aggravé la situation de ces ressortissants.

L'Algérie menacée de toute part

La situation sécuritaire en Libye inquiète au plus haut point les autorités algériennes, surtout après la prise de contrôle par les groupes terroristes libyens d'une importante base militaire à Benghazi, dans l'Est libyen. En effet, celle-ci est tombée mardi aux mains de groupes islamistes. Une source militaire a confirmé que la base principale des forces spéciales est tombée mardi aux mains de ces groupes dont celui d'Ansar Asharia, classé comme une organisation terroriste par Washington. Sur sa page Facebook, Ansar Asharia a publié des photos de leurs «butins» de guerre : des dizaines d'armes et de caisses de munitions.
Pour les autorités algériennes, tout porte à croire que la situation sécuritaire au niveau de la frontière terrestre entre l'Algérie et la Libye, longue de presque 1000 km, est critique. L'ambassadeur algérien à Tripoli, Abdelhamid Abou Zaher, a été l'objet d'une tentative d'enlèvement au mois de mai dernier, ce qui a contraint l'Algérie à fermer son ambassade et à rapatrier l'ensemble de son personnel diplomatique.
Face à cette escalade de la violence, l'Algérie a décidé de fermer temporairement sa frontière terrestre avec la Libye. Les forces de sécurité présentes dans cette zone ont été également mises en état d'alerte maximale contre une éventuelle intrusion terroriste. La menace est bien réelle.

H. A.

SOLIDARITÉ AVEC GAZA

L'Algérie débloque 25 millions de dollars

EN SOLIDARITÉ avec le peuple palestinien, face au drame que vit la population de Gaza, le président Bouteflika a décidé de débloquer en urgence 25 millions de dollars d'aide humanitaire à la population de Gaza, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. Le président de la République s'est ainsi entretenu avec son homologue égyptien Abdelfattah Sissi et l'émir de l'Etat de Qatar, Temim Ben Hamed Al Thani, pour étudier les actions à prendre pour stopper le massacre des Gazaouis et chercher «des voies et moyens d'une action arabe commune plus intense en vue d'amener la communauté internationale à obtenir un arrêt urgent de l'agression israélienne». L'occasion était pour le président de la République d'appeler à «une solidarité arabe accrue aux côtés de la population palestinienne à Gaza», a ajouté la même source. Par ailleurs, une minute de silence sera observée aujourd'hui et 5 minutes d'interruption de travail dans l'ensemble du pays à 12h00, en hommage aux martyrs palestiniens de Gaza et en solidarité avec le peuple palestinien, suite aux agressions barbares de l'armée d'occupation sioniste. Parallèlement à ces actions d'aide et de solidarité, des rassemblements populaires continuent d'être organisés à travers différentes wilayas, à l'exemple de celui d'Alger qui avait vu des milliers de citoyens se rassembler vendredi dernier dans les principales places de la capitale. Rappelons qu'hier, pas moins de 100 Palestiniens sont tombés en martyrs dans la bande de Gaza, portant le bilan à plus de 1 350 morts depuis de le début de l'agression le 8 juillet.

Z. B.

AMAR GHOUL À CHICAGO DEPUIS LE 29 JUILLET

Il visitera aujourd'hui le siège de Boeing et l'aéroport

LE MINISTRE algérien des Transports Amar Ghoul, est depuis hier aux Etats Unis d'Amérique ou il participe, à Chicago, à un sommet de grande importance qui regroupe les leaders africains de différentes composantes.
A cette occasion, le ministre algérien aura des entrevues avec une dizaine de hauts responsables des gouvernements africains ainsi que des leaders de différentes nationalités et des industriels américains et africains.
Notre ministre animera une conférence portant sur les nouvelles perspectives d'investissement qu'offre l'Algérie dans plusieurs domaines et particulièrement dans le secteur des transports. Un programme de visite est également prévu sur différents sites à Chicago, à l'exemple du siège central de la compagnie américaine Boeing, de l'aéroport, et de la grande gare ferroviaire. Le ministre conduit une délégation composée du directeur général d'Air Algérie, du président-directeur général de Cosider, du directeur de l'aviation civile, du directeur général de la compagnie Star Aviation ainsi que de cadres du ministère. A noter que cette rencontre, organisé par l'agence américaine d'aide et du développement du commerce (USTDA) se déroule chaque année au profit des compétences africaines. C'est une occasion unique au monde pour que les leaders africains se découvrent et se développent dans leurs domaines.
Le ministre algérien compte justement démontrer que l'Algérie est un pays qui soutient et avantage la progression des ressources humaines, le développement économique, la recherche et la création. A rappeler que les Etats-Unis ont toujours contribué au développement des cadres dans le continent africain. Leur dernière initiative dans ce cadre a été profitable pour les cadres supérieurs et dirigeants du groupe Sonelgaz qui ont bénéficié d'une formation grâce à un financement de l'agence américaine pour le commerce et le développement (USTDA) à hauteur de 500 000 dollars.
Selon l'ambassade des USA à Alger, l'agence «fournira 500 000 dollars pour soutenir la formation annuelle en management, en leadership et en affaires dispensées par General Electric (GE) au profit des cadres dirigeants et supérieurs de Sonelgaz». Cette entreprise algérienne n'est pas la seule qui bénéficie de ces avantages, d'autres cadres et étudiants algériens sont aussi concernés par la rencontre de Chicago, qui offre des chances inouïes dans le seul but du développement du continent africain.
Sur le même plan cette année, l'autre Agence américaine pour le développement international (USAID) a réuni ce 30 juillet 500 jeunes leaders africains en présence du président Obama, qui a annoncé l'extension de son initiative en faveur des jeunes leaders africains (Young African Leaders Initiative, YALI) lancée en 2010. Grâce à cette initiative, les Etats-Unis investissent dans la nouvelle génération de leaders africains et mobilisent des moyens substantiels pour développer les compétences de leadership, favoriser l'entrepreneuriat et faire communiquer les jeunes leaders africains entre eux, avec les Etats-Unis et avec le peuple américain.

A. T.

UN PRÉSUMÉ DEALER TUÉ PAR BALLES TIRÉES PAR UN POLICIER À SÉTIF

Le DGSN ordonne l'ouverture d'une enquête

LE DRAME survenu le 28 juillet passé dernier dans la commune d'Aïn Azel à Sétif et qui a coûté la vie à un présumé trafiquant de drogue, tué par balles tirées à partir de l'arme d'un policier, a poussé le directeur générale de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, à demander l'ouverture d'une enquête afin d'élucider les circonstances de ce énième incident. Pour cela, le patron de la DGSN a dépêché, avant-hier, un comité composé d'enquêteurs policiers à Aïn Azel afin d'entamer les investigations sur cette affaire, rapporte un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la DGSN. Le jeune tué lors de ce drame est âgé de 27 ans, indique la DGSN. Ce dernier a été atteint par balles d'un policier suite à une tentative d'agression contre l'agent de l'ordre, cite le communiqué de la police. Le drame est survenu, comme nous l'avons rapporté déjà, durant la journée du 28 juillet passé, vers 13h 30, soit le premier jour de l'Aïd-el-Fitr, où le présumé trafiquant de drogue a été atteint par balles tirées «accidentellement» par un policier, rapporte le communiqué de la DGSN. Toujours selon cette source, l'incident s'est produit dans le quartier appelé Mechta Zekrine à Aïn Azel, au moment où une équipe de la police était en mission de surveillance d'un groupe de trafiquants de drogue. **A. S.**

TROIS INDIVIDUS ARRÊTÉS PAR LA POLICE JUDICIAIRE

Un arsenal d'armes blanches saisi à Rouiba

Trois présumés trafiquants d'armes blanches ont été interpellés la veille de l'Aïd suite à une mission de renseignements effectuée par les éléments de la police judiciaire et qui a permis de saisir un arsenal d'armes prohibées, indique un communiqué de la cellule de communication de la sûreté d'Alger.



Le communiqué indique que suite à ce coup de filet, les policiers ont saisi 650 lance-flammes, 40 matraques électriques, 45 bombes lacrymogènes et 3 barres de fer, en possession des présumés trafiquants. Ces derniers, poursuit la sûreté d'Alger, ont été interceptés dans deux véhicules touristiques à l'est d'Alger, sans toutefois citer le lieu exact de cette opération. Le butin saisi sur ces individus était sur le point d'être livré à des délinquants, notamment des gangsters qui, souvent, recourent à l'achat de ces dangereuses armes pour passer à l'acte. Ces armes servent dans des cambriolages de maisons tout comme dans les agressions contre les personnes. Avec ce mode opératoire, les gangs arrivent facilement à voler les biens de leurs victimes pour en tirer un gain. La réussite de cette opération l'a été grâce aux renseignements parvenus aux éléments de la police judiciaire de la circonscription de Rouiba.

Des informations qui révélaient l'existence d'un groupe composé de plusieurs individus qui devaient passer par Rouiba à bord de deux véhicules contenant une grosse quantité d'armes prohibées. C'est suite à ces informations importantes que les éléments de la PJ ont dressé un plan spécial visant à intercepter le convoi des trafiquants et faire tomber le réseau. C'est ainsi qu'au bout de quelques heures de surveillance l'un des deux véhicules en question a été repéré du côté de l'est d'Alger où les policiers ont réussi à immobiliser l'engin avant d'interpeller les occupants au nombre de trois.

Ces derniers, âgés entre 22 et 41 ans comme l'explique le communiqué de la Sûreté d'Alger, étaient sur le point de livrer le grand gâteau aux gangsters qui agissent dans les banlieues algéroises.

En tout, 650 lance-flammes, 45bombes lacrymogènes, 40 matraques électriques, 17 fumigènes et 3 barres de fer ont été découverts dans la voiture des présumés trafiquants. Le butin était destiné à la vente dans les quartiers d'Alger, entre autres Rouiba et Bab Ezzouar, et ce au profit des gangsters qui, généralement, les utilisent dans des attaques de bijouteries et autres agressions contre des personnes. Après cette arrestation, les trois mis en cause ont été présentés, jeudi passé, devant le procureur de la République près la cour de Rouiba qui les a placés sous mandat de dépôt.

A. Sofiane

AFFAIRE DE DÉTOURNEMENT DE FONDS À LA STATION-SERVICE DU CAROUBIER

Vers l'examen des pourvois en cassation en septembre prochain

LES JUGES de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême statueront au mois de septembre prochain sur les pourvois en cassation formulés par les avocats de la défense, constitués au profit des accusés condamnés, mais aussi par le procureur général. Les avocats estiment, à travers les mémoires déposés auprès du greffe de cette importante juridiction, que les questions posées lors des débats n'étaient pas spécifiées alors que le représentant du ministère public a estimé, de son côté, que les peines prononcées à l'encontre de certains accusés ne correspondaient nullement à la gravité des faits reprochés à ces derniers, notamment celles décidées par la présidente de la chambre d'accusation près la cour d'Alger.

Pour rappel, le président de la 7e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger a confirmé, en mai dernier, toutes les peines prononcées par la présidente du pôle judiciaire dans l'affaire des ex-employés de la station d'essence du Caroubier. Le procureur général avait requis des peines allant de 6 à 10 ans en passant par 8 ans de prison ferme contre les mis en cause.

Le procureur général avait d'emblée estimé, lors de son réquisitoire, que les faits reprochés aux inculpés sont formels, notamment en ce qui concerne les chefs d'inculpation retenus à leur encontre par le juge d'instruction du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'hamed, et ce après que son collègue du tribunal d'Hussein Dey eut été dessaisi du dossier. Il s'agit entre autres de détournement de deniers publics, faux et usage de faux dans des documents administratifs. Ainsi, le procureur avait requis sept peines de 10 ans de prison ferme assortis d'un million de dinars contre les mis en cause impliqués pour association de malfaiteurs et détournement de deniers publics, avec à leur tête le principal inculpé, Nacer Mokhtar, alors chef de la sécurité interne de Naftal. Le représentant du parquet général, M. Sakhri, avait par ailleurs affirmé, lors de son réquisitoire, que toutes les preuves légales et matérielles relatives aux accusations portées à l'encontre des prévenus, incarcérés à la prison d'El-Harrach, au cours de l'enquête et de l'instruction judiciaire sont formelles.

Le même procureur avait requis sept peines de 10 ans de prison ferme contre, C. Tarek, G. Samy, Z. Nacereddine, B. Omar, K. Hakim, A. Hamid, L. Abdelillah, S. Boualem, C. Abdelhak, M. Nacer, estimant qu'ils sont coupables, notamment, de création d'une association de malfaiteurs, de détournement de deniers publics et de faux et usage de faux dans des documents administratifs.

Trois groupes pour organiser l'escroquerie

Selon le même procureur, les inculpés se sont organisés en trois groupes pour pouvoir exécuter leur plan machiavélique, à savoir détourner des camions remplis d'essence pour ensuite vendre la cargaison à un prix dérisoire.

Le parquetier avait tenu à préciser que le prix d'une citerne était ainsi passé de 62 à 42 millions de centimes. Il avait cité comme exemple le premier groupe composé des trois principaux accusés, M. Nacer, S. Rachid et C. Abdelhak.

Il avait par ailleurs requis six peines de 8 ans de prison ferme contre, notamment, C. Samir, B. Mohamed, L. Amar, K. Djelloul, arguant que ces derniers sont entièrement responsables des préjudices matériels causés à l'entreprise dans la mesure où ils ont failli à la mission qui leur a été confiée par l'administration de Naftal.

Pis encore, ils ont usé de leur poste (chef de groupe de la sécurité) pour faciliter la sortie de plusieurs camions remplis d'essence, allant jusqu'à falsifier des factures et des bons de commande.

Le représentant du parquet a, en outre, requis quatre peines de 6 ans de prison ferme contre H.M.S.B. Amar et H.R. Smaïl pour complicité.

Le même procureur a requis la même peine contre B. Lyès pour ne pas avoir dénoncé les manières fallacieuses dont usaient les mis en cause pour détourner les camions d'essence.

Les avocats de la défense ont dressé un réquisitoire contre les services de police judiciaire quant à l'enquête qu'ils ont menée, estimant que «les véritables accusés dans le scandale qui a secoué Naftal n'ont jamais été inquiétés, même pas au niveau de l'instruction judiciaire». Mais au lieu de demander la relaxe, ils se sont contentés de demander l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes.

Fausses factures

Il convient de signaler que le premier accusé appelé à la barre pour répondre aux chefs d'inculpation n'est autre que Sayah Rachid, chauffeur de Naftal, filiale de Bouira.

Ce dernier, sans hésitation aucune, a dénoncé son complice, en l'occurrence Abdelhak Chouiat qui travaillait au poste de police de la station du Caroubier : «Il m'a remis une fausse facture de bon d'essence en affirmant qu'il devait transporter deux chargements.»

A la question de savoir depuis quand il exerçait à la station, le mis en cause a répondu depuis 2008, alors qu'au niveau de l'instruction judiciaire il avait déclaré que c'était depuis 2012

Nacer Mokhtar, chef de groupe de la sécurité interne de 1998 à 2010, a d'emblée reconnu avoir falsifié un bon de commande de BTS contre 20 000 dinars. Il a par ailleurs affirmé à la présidente que l'accusé Abdelhak Chouiat le contactait chaque jour lui demandant de lui fournir des renseignements sur le scandale ayant secoué Naftal. La juge lui a cependant rappelé : «Ce ne sont pas les mêmes déclarations que vous avez faites au cours de l'instruction judiciaire !»

Il a par ailleurs souligné : «Ce sont les enquêteurs qui m'ont dicté les noms des personnes que je devais citer à l'instruction.» L'accusé est vite interrompu par la présidente qui lui précise qu'il a été arrêté à 10 heures non loin de la station des Bananiers avec, en sa possession, 277 millions de centimes, deux scanners, des documents commerciaux, en sus de 52 millions de centimes récupérés suite à une perquisition. Elle lui a fait savoir, par ailleurs, que les investigateurs ont pu retrouver deux imprimantes qui ne fonctionnent pas et un disque dur dans lequel ont été récupérées des factures non utilisées, sans oublier les cachets humides dissimulés retrouvés dans sa chambre.

Djelloul Khedaoui, poursuivi pour les mêmes chefs d'inculpation que les autres accusés, en plus du trafic – chef d'équipe sans aucun papier justifiant le poste qu'il occupait – a déclaré : «Je gérais pas moins de 23 agents. Je contrôlais, ainsi que deux autres agents, la marchandise et les camions. Je travaille en face des policiers en faction à la station, je savais que les factures étaient falsifiées et je percevais 50 000 DA contre mon silence.»

Lors de la première comparution, il avait reconnu que Nacer Mokhtar échangeait avec lui des appels téléphoniques pour connaître la situation à l'entreprise.

Les autres accusés qui se sont succédé à la barre ont opté pour la même tactique, niant tous les faits et pointant d'un doigt accusateur les trois inculpés cités plus haut.

Les témoins ont, pour leur part, pointé du doigt les trois mis en cause S. R., C. A. et N. M., en déclarant que toutes les opérations fallacieuses ont été effectuées sur insistance de ces derniers, lesquels ont usé de leur poste pour détourner des camions remplis d'essence. Naftal a, pour rappel, sollicité des dommages et intérêts estimés à plus de 2 milliards de dinars.

Redouane Hannachi

PAGE ANIMÉE PAR HOCINE ADRYEN

SOLIDARITÉ AVEC GAZA

Une minute de silence sera observé aujourd'hui à midi en Algérie

L'ALGÉRIE observera aujourd'hui à 12h00 une minute de silence et 5 mn d'interruption de travail sur tout le territoire national, en hommage aux victimes palestiniennes de Ghaza et en solidarité avec le peuple palestinien, suite aux agressions israéliennes barbares. Les autorités du pays ont décidé d'une minute de silence jeudi à 12h00 et 5 mn de cessation de toute activité dans l'ensemble des entreprises des secteurs public et privé à travers le territoire national, en signe de solidarité avec les victimes palestiniennes de Ghaza et le peuple palestinien. L'observation de la minute de silence et des 5 mn d'interruption des activités se fera à l'extérieur de l'ensemble des entreprises, institutions et autres organisations.

LE PATRON DE LA FAF AUJOURD'HUI DEVANT LA PRESSE

Raouraoua devant le fait accompli ?

MOHAMED RAOURAOUA, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), sera aujourd'hui l'invité du Forum de la presse sportive. La rencontre aura lieu à 11h00 à la salle des conférences de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Au cours de la conférence, Mohamed Raouraoua répondra à toutes les questions des représentants de la presse nationale relatives au football, notamment l'équipe nationale. Il évoquera le championnat de la Ligue 1 qui débutera le 16 août et reviendra dans le détail sur la préparation de l'équipe nationale pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique de football de 2015 qui commenceront en septembre.
Le président de la FAF aura également à répondre aux questions relatives au dossier brûlant du sponsoring de la fédération dont l'ouverture des plis des offres est prévu pour le 4 août. Le sponsor actuel de l'EN Ooredoo veut poursuivre son sponsoring de la FAF et de l'équipe nationale de football en faisant une nouvelle offre.

BÉJAÏA

Un Marocain s'immole par le feu

UN JEUNE Marocain, âgé de 26 ans, a mis fin à ses jours, hier à 19h00, en s'immolant par le feu à proximité d'une station d'essence dans la commune de Semaoune. Le ressortissant marocain, en séjour régulier en Algérie depuis le début juin passé, s'est aspergé d'essence avant de se mettre le feu.
Des témoins oculaires de cette scène horrible se sont accourus pour lui porter secours et alerter les pompiers. Ces derniers ont évacué la victime, brûlée au 3e degré, vers l'hôpital d'Amizour où elle a rendu l'âme après des soins médicaux intensifs.

LE BALCON DU JI





LIBERTÉ DE CULTE

Un rapport américain épingle l'Algérie sur le sort des chrétiens

SELON un bilan du département d'État américain dans son rapport annuel, International Religious Freedom Report 2013 qui a réalisé une étude sur les conflits religieux dans le monde et les déplacements de populations, celui-ci épargne l'Algérie qui s'en tire plutôt bien puisque le rapport ne signale pas de déplacements de population. Mais au niveau des droits religieux des non-musulmans, le rapport rappelle qu'il «interdit aux institutions d'avoir un comportement incompatible avec les principes islamiques». Bien que le gouvernement n'applique pas souvent la loi, toutes les religions sont concernées, mais l'accent est mis sur le traitement des Chrétiens, la religion la plus représentée après l'Islam. Ils seraient entre 20 000 et 100 000 pratiquants. La société tolère les gens qui pratiquent une religion autre que l'Islam. Mais des Algériens juifs et musulmans convertis au christianisme ont dû faire profil bas en raison de craintes sur leur sécurité et de potentiels légaux et sociaux. Enfin, le rapport ajoute que de nombreux chrétiens ont dû faire face à des délais de trois mois lorsqu'ils ont demandé l'autorisation de donner un nom biblique à leur enfant. Des délais similaires ont été rencontrés également lorsqu'il s'agissait de donner des prénoms «étrangers» aux enfants.

INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'Algérie à la 93e place

LE RAPPORT sur le développement humain 2014, élaboré par l'agence des Nations unies pour le développement (Pnud) classe l'Algérie à la 93e place dans la catégorie de pays à indice de développement humain élevé, sur un total de 187 pays étudiés. L'Algérie obtient un indice (IDH) évalué à 0,717 dans le cadre d'une évaluation chiffrée comprise entre 0 et 1. L'indice basé sur des critères liés à l'espérance de vie à la naissance, la durée moyenne de scolarisation, la durée attendue de scolarisation et le revenu national brut (RNB) par habitant, permet de classer les pays en quatre catégories. Celles-ci portent les intitulés d'indice très élevé, indice élevé comme dans le cas de l'Algérie, puis indice moyen et, enfin, indice faible.

DIXIT...

Amar Ghoul, ministre des Transports : «L'Algérie ne lésinera sur aucun moyen pour contribuer efficacement à l'enquête sur le crash de l'avion.»

Abdelmalek Sellal, Premier ministre : «Les dépouilles des victimes algériennes seront rapatriées dès que l'opération d'identification sera achevée. «

Abderrazak Makri, président du MSP : «Sellal ne peut pas empêcher les Algériens de manifester.»

Youcef Kara, directeur général de l'OCO Mohamed-Boudiaf : «La capacité du stade sera portée à 80.000 places assises, il sera doté d'une toiture, tandis que la partie dite du Flambeau enregistrera la construction d'une tribune supérieure.»

«COUP DE GUEULE»

TOUFIK HASNI, CONSULTANT EN ÉNERGIE :
«L'Algérien consomme deux fois plus d'électricité comparativement aux citoyens européens et ceux des pays développés. Pour réduire la consommation, il faut s'orienter vers les équipements des ménages car on peut agir rapidement sur ce segment. Un règlement sur l'importation des appareils électroménagers s'avère nécessaire car ils sont énergivores y compris les climatiseurs qui ne sont pas toujours aux normes.»

OOREDOO ET LE CRA FÊTENT L'AÏD AVEC LES ENFANTS DANS LES HÔPITAUX

Ooredoo apporte son soutien financier au profit des familles nécessiteuses

OOREDOO, entreprise citoyenne, réaffirme son engagement au sein de la société algérienne en perpétuant ses louables initiatives de bienfaisance en faveur des familles nécessiteuses et des enfants en partenariat avec le Croissant Rouge Algérien (CRA).
Pour la dixième année, les employés de Ooredoo ont rendu visite, le deuxième jour de l'Aïd El Fitr, aux enfants dans les hôpitaux dans différentes wilayas du pays.
Des cadeaux ont été offerts aux enfants qui passent cette fête loin de leurs familles, dessinant le sourire sur leur visage et partageant avec eux la joie de l'Aïd el Fitr.
Aussi, à cette occasion, Ooredoo s'est mobilisé pour les familles nécessiteuses en octroyant une aide financière en leur faveur par le biais du CRA.
Par ces activités citoyennes et de solidarité initiées chaque année à l'occasion du mois sacré, Ooredoo en tant que Partenaire officiel du CRA exprime sa volonté de contribuer à l'élan national de solidarité au sein de la société algérienne.

65 MORTS ET 423 BLESSÉS SUR LES ROUTES DURANT LES DEUX JOURS DE L'AÏD

DURANT les deux jours de la fête de l'Aïd El Fitr, pas moins de Soixante-cinq personnes ont trouvé la mort et 423 autres ont été blessées dans 183 accidents de la circulation enregistrés entre le 27 et le 29 juillet à travers 42 wilayas, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale. Notons que la même source a précisé que 20 morts et 166 blessés ont été enregistrés le 27 juillet, 27 morts et 132 blessés le 28juillet, et 18 morts et 125 blessés le 29 juillet. Précisant que ces accidents ont engendré des dégâts importants à 262 moyens de locomotion. Les éléments de la Protection civile de Mascara ont également enregistré deux accidents de la circulation survenus les deux jours de l'Aïd et qui ont causé la mort de huit personnes. Le premier s'est produit lundi sur la RN 17, reliant les wilayas de Mostaganem et Mascara. La collision entre deux véhicules de tourisme a fait 7 morts, un adulte, deux femmes, un jeune homme et trois enfants. Le conducteur du second véhicule de a été grièvement blessé. Le second accident a eu lieu mardi matin sur la RN 7 reliant Mascara à Relizane, au village El Manar. Un jeune homme, âgé de 23 ans, est mort suite au dérapage de son véhicule, suivi d'une chute dans un dénivellement. Notons que les éléments de la Gendarmerie nationale ont ouvert des enquêtes pour déterminer les circonstances de ces deux accidents. Par ailleurs, les deux jours de la fête de l'Aïd ont eu également leur lot d'intoxications alimentaires ; les services des urgences ont traité pas beaucoup de cas durant ces deux jours de fête.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

WILAYA DE BEJAIA

COMMUNE D'AMIZOUR
Exécution de l'ordonnance n°75-74
Du 12 Novembre 1975, complétée par
Le décret n°76-62 du 25 Mars 1976.

AVIS

Le président de l'Assemblée populaire Communale d'AMIZOUR.

Fait connaître à tous les intéressés que le plan cadastral et les documents annexes, concernant les sections : n° **97-98-99-101-102-103-104-105-106-107-112-113-114-115-116-117-118-122-123-126-127-128-129-130-131 et 132** établis à la suite des opérations d'enquête et de délimitation prescrites par l'arrêté n° 1754/13 du 06/08/2013 de monsieur le wali de la wilaya de Béjaïa, seront déposés au siège de l'Assemblée populaire communale d'AMIZOUR, du **23/07/2014** au **21/08/2014.**

Conformément aux dispositions de l'article 11 du décret n°76-62 du 25 mars 1976, pendant le délai d'un mois toutes les personnes peuvent en prendre connaissance.
Les réclamations éventuelles seront présentées dans ledit délai soit par écrit au président de l'Assemblée populaire communale soit verbalement à un représentant de l'administration du Cadastre qui se tient au siège de ladite Assemblée les jours ouvrables de **neuf heures** à **quinze heures**.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

Nota : Cet avis concerne les lieux-dits suivants : Amizour Centre-Thahmamt-
Thazibth- rue colonel Amirouche- Rue MAHDI Hamid-Rue MAOUCHI Ahmed R.N n° 75- BOUKHALFA.

Le Jeune Indépendant **du 31/07/2014/ANEP N° 136 828**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

EPIC ASROUT

Nif: 099516189001520

Avis d'infructuosité

L'Etablissement ASROUT informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés que la 2éme consultation après le 2éme avis d'appel d'offres national restreint n°02/2013 relatif à la réalisation de blocs et loge gardien en préfabriqué bois concernant le :

Lot n°02 :

- secteur RAIS HAMIDOU
- secteur HAMAMET
- secteur OUED KORICH
- secteur CASBAH
- secteur BEN AKNOUN
- secteur BIR MOURAD RAIS

Lancée en date du 26/02/2014 est déclarée infructueuse.

Le Jeune Indépendant **du 31/07/2014/ANEP N° 136 725**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TEBESSA
DAIRA D'EL-AOUINET
COMMUNE DE BOUKHADRA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 49 et 125 du décret présidentiel n° : 10/236 du 07/10/2010 modifié par le décret n° : 12-23 du : 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics.

Le Président de l'A.P.C. de Bou-khadra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national paru dans les quotidiens nationaux, il a été décidé conforme le P.V. de la commission des marchés publics en date du 19/03/2014
L'attribution provisoire du marché comme suit :

Intitule du projet	entreprise	Montant propose TTC	Nombre des points	Délai d'exécution	Observation
Réalisation de deux dalots	Entreprise de travaux publics AAD ABDELBAKI OUENZA	19.318.446.81	63 POINTS	08 MOIS	Une seule soumission qualifiée techniquement

Conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel cité ci-dessus portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste ces résultats peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la 1ère parution du présent avis.

Le PRESIDENT de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 31/07/2014/ANEP N° 136 491**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

NIF : 0099001019016963
N° l'opération : NK.5.631.2.262.101.10.01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux articles 44, 45, 114 et 125 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, la direction de la formation professionnelle de la wilaya d'ADRAR informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national n° 05 portant réalisation d'un CFPA à Tinerkouk, lot n° 06 aménagement intérieur et extérieur, qu'à l'issue des résultats de l'évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement selon les lots aux entreprises suivantes :

N° lot	Désignation du lot	L'entreprise	N° fiscal immatriculation	Montant de la soumission (DA)	Montant de la soumission corrigé (DA)	Note	Délai de réalisation	OBS
06	Aménagement extérieur et intérieur	ETB MKHADMI AISSA	179010900290142	46.420.519.86	46.420.519.86	40	06 MOIS	Moins disant

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher des services de la direction au plus tard 3 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.
Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans la presse.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 31/07/2014/ANEP N° 136 758**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
NIF: 0 002 0101 50054 72

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° : 22 /W. A / D.U.A.C/2014

OPERATION N°: 009/FSDRS/WA/DPSB/2013

Intitulé de l'opération : Travaux de VRD (réseau d'assainissement) à ksar BOUALI de la commune de ZAOUIET KOUNTA (FSDRS 2009)

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national ouvert en vue de la réalisation des travaux de VRD (boîte de branchement) à ksar BOUALI de la commune de ZAOUIET KOUNTA :

Site n°01: KSAR BOUALI
Lot n°02: boîte de branchement

Les sociétés, entreprises qualifiées et classées dans les catégories un (I) et plus activité principale ou secondaire dans le domaine hydraulique, et intéressées par le présent avis, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès du service de l'administration et des moyens de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar.
Les offres doivent être déposées sous double enveloppe :
La première enveloppe doit contenir :
- L'offre technique composée de :
A/Dossier technique
- Le dossier technique est composé d'un dossier administratif comprenant les pièces administratives, fiscales et parafiscales suivantes actualisées et légalisées :

01 - Modèle de déclaration à souscrire dûment signée, remplie et datée.
02-Modèle de déclaration de probité dûment signée, remplie et datée.
03- Instructions aux soumissionnaires paraphées et datées.
04- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B signé, paraphé et daté.
05- Extrait du registre du commerce (nouvelle immatriculation)
06- Certificat de qualification et classification en cours de validité, catégorie un (1) et plus activité principale ou secondaire dans le domaine hydraulique.
07- Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cours de validité.
08- Attestations de mise à jour CNAS-CASNOS valides.
09- Attestation de mise à jour CACOBATPH valide.
10- Statut des sociétés.
11 - Extrait du casier judiciaire du signataire valide à la date de soumission.
12- Liste des moyens matériels avec exigence de carte grise + assurance pour le matériel roulant ou factures d'achat ou PV d'huissier pour matériel non roulant 2014.
13- Liste des moyens humains avec attestations d'affiliation à la CNAS + attestations et diplômes et CV valides.
14- Délai d'exécution + Planning des différentes phases des travaux pour chaque lot.
15- Capacité d'autofinancement de l'entreprise (attestation d'activité pour les deux (02) dernières années + attestation de solvabilité).
16- Liste des projets réalisés pendant les dix dernières années accompagnée de l'attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage pour des projets similaires.
17- Attestation du dépôt légal des comptes sociaux au niveau du CNRC pour les sociétés.
18- Numéro d'identification fiscale (NIF).

La deuxième enveloppe doit contenir l'offre financière composée de :

01- Modèle de soumission dûment signée, remplie et datée
02- Bordereau des prix unitaires rempli, signé et daté
03- Devis quantitatif et estimatif rempli, signé et daté

Les deux enveloppes seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes :

Avis d'appel d'offres national ouvert
N° 22/WA/D.U.A.C/2014
« Réalisation des travaux VRD (boîte de branchement) à ksar BOUALI de la commune de ZAOUIET KOUNTA »
(A ne pas ouvrir)

Adressée à : Monsieur le Directeur et de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar

Les offres seront déposées par porteur au siège de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar – **Secrétariat de la direction.**
La date du dépôt des offres est fixée au vingt et unième (21ème) jour à compter du 1er jour de parution du présent avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (*BOMOP*) ou dans l'un des quotidiens nationaux à 12h00.
L'ouverture des plis contenant les offres techniques et financières sera tenue en séance publique au siège de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14h30.
Dans le cas où ce dernier jour correspond à un jour férié, l'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu le jour ouvrable qui suit, au même endroit et à la même heure.
Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours + la durée de préparation des offres, à partir de la date du dépôt des offres.

LE DIRECTEUR DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

Le Jeune Indépendant **du 31/07/2014/ANEP N° 136 511**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ.
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE
N° D'INSCRIPTION FISCALE : 0996 3401 9000 411

Avis de Publication Des Résultats Des Offres Techniques Et Invitation Pour Présentation Des Plis Des Offres Des Prestations et Des Offres Financières

Conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, la direction de l'action sociale et de la solidarité, wilaya de Bordj Bou Arreridj, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours d'architecture n°34/2013 portant **étude et suivi des travaux de réalisation d'un foyer pour personnes agées Sidi E'mbarek (programme 2014).**
Publié au Bulletin officiel des marchés de l'Opérateur public (*BOMOP*) et dans les quotidiens nationaux suivants :
- en langue arabe : *AL JAZAIR* le 25/05/2014
- en langue étrangère : *MARACANA* le 25/05/2014
Qu'après l'évaluation des offres techniques (première phase) par la commission des offres du service contractant lors de sa réunion du 29/06/2014, les soumissionnaires pré qualifiés sont définis au tableau suivant :

N°	Soumissionnaire	Note technique
01	Bureau d'Etudes Milla	15.00
02	Bureau d'Etudes Bouyahia Sofiane Mokhtar	19.00
03	Bureau d'Etudes Mebarkia Brahim	15.00
04	Bureau d'Etudes Belkasmi Said	23.00
05	Bureau d'Etudes Drardja Abd el Hak	15.02
06	Bureau d'Etudes Moussoui Fateh	18.16
07	Bureau d'Etudes Tiboutine Mustapha	19.69
08	Bureau d'Etudes Djoudi Lakhdar	23.75
09	Bureau d'Etudes Ammari Ali	20.75

Conformément aux dispositions de l'article 34 du décret présidentiel cité ci-dessus, les candidats présélectionnés dont les noms sont mentionnés au tableau d'en-haut sont invités à remettre les plis des prestations et de l'offre financières.
Les offres doivent comporter une offre des prestations et une offre financière, chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet du concours et ainsi que la mention « prestation » ou « financière » selon le cas, les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention :

- A ne pas ouvrir-
Concours d'architecture
Etude et suivi pour la réalisation d'un foyer pour personnes âgées
A Sidi E'mbarek
(Programme 2014)

Les offres doivent être accompagnées par les plans et les documents énumérés à l'article 10 du cahier des charges « offre technique », les documents de l'offre des prestations doivent être anonymes.
La durée de préparation des offres est fixée à **30 jours** à compter de la première parution de cet avis au BOMOP ou dans la presse.
Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat des commissions ouverture et jugement des offres avant **13h 30**, si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.
L'ouverture des plis « offre des prestations » se déroulera au siège de la direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14.00h** (ouverture des plis n'est pas publique).
Les autres soumissionnaires éliminés faute de l'obtention de la note minimale fixée à **15 points**, sont invités à se rapprocher des services de la direction de l'action sociale et de la solidarité au plus tard **03 jours**, à compter de la date de la publication de cet avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques.

Bordj Bou Arreridj, le :.....
LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 31/07/2014/ANEP N° 136 508**

LE HCA ORGANISE UN CAMP D'ÉTÉ PÉDAGOGIQUE À JIJEL

Une belle récompense pour les meilleurs élèves en Tamazighit

Pour récompenser les meilleurs élèves en Tamazighit le Haut commissariat à l'amazighité a opté pour une formule bien originale et tellement enrichissante, celle d'offrir un séjour dans une magnifique région d'Algérie pendant la saison estivale, celle de la côte djidjellienne.



DR

«Habituellement, en fin d'année les élèves qui ont brillé par leurs hautes performances reçoivent des cadeaux. C'est bien ! Au Haut commissariat à l'amazighité, nous avons voulu marquer encore davantage la promotion de ces performances en innovant et en mettant en place pour ces meilleurs élèves, un camp d'été», explique M. El Hachemi Assad, à la tête de cette Institution.

Il précisera par la suite : «Nous avons allié la joie de cette récompense par le plaisir pour ces élèves de passer agréablement l'été dans un lieu bien recherché durant la saison estivale, celui de Jijel, avec des journées pédagogiques où ces jeunes enfants, renforceront, perfectionneront et élargiront dans la détente, les loisirs et l'harmonie, les acquis et les connaissances qu'ils ont si bien et si honorablement concentré leurs efforts tout le long de l'année scolaire». Pour répondre à ce programme enrichissant une équipe de pédagogues est chargé déjà de l'animation de ce camp d'été. Cette équipe est composée d'enseignants en Tamazight représentant les onze wilayas où l'enseignement de cette langue est effectif, en attendant l'élargissement rapide de cet enseignement qui est demandé de plus en plus en plus dans les autres wilayas d'Algérie.

Des ateliers seront mis en place où fleurira la langue amazighe dans les pièces de théâtres, les textes musicaux, les contes, les jeux traditionnels.

Un film d'animation sera aussi réalisé. En plus de ce staff pédagogique interviennent également des animateurs spécialisés d'associations culturelles ainsi que des partenaires du Haut commissariat à l'amazighité.

La qualité de l'encadrement de ces élèves a donc soulevé une attention soutenue pour un maximum d'efficacité, en hommage aux efforts de ces jeunes enfants. Nul doute que ces brillants élèves redoubleront encore de mérite au contact de ce séjour leur permettant, eux aussi, de s'enrichir en faisant connaissance avec d'autres lieux et d'autres gens du vaste territoire national. Ce camp d'été pédagogique est organisé par la Haut commissariat à l'amazighité en collaboration avec le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la jeunesse.

Les dates de ce camp sont fixées du 4 au 18 août au CEM Djenas Mohamed à El Aouana à Jijel.

Kamel Cheriti

L'APPEL DU JOUR

Diversité

UN APPEL de Minority Rights Group International est lancé pour des propositions de projets sur le théâtre de rue autour du thème Lutte contre le racisme et la discrimination. La date limite pour le dépôt du dossier est fixée au lundi 1er septembre, à 21h.

Etabli par Minority Rights Group International, en partenariat avec la Fondation Prince Claus pour la culture et le développement, le Civic Forum Institut de Palestine, l'Andalus Institute for Tolerance & Anti-violence Studies, le projet sur l'art du théâtre de rue au sujet des minorités ethniques, religieuses et linguistiques, y compris les réfugiés, soit la lutte anti-racisme, concerne les groupes d'artistes, d'organisations de la société civile et d'entreprises. Ledit projet Drame, Diversité et Développement (DDD) est lancé dans le cadre du programme régional de l'Union européenne Médias et la culture pour le développement au Sud de la Méditerranée.



Dans son communiqué, Minority Rights précise que le DDD «vise à soutenir les efforts des pays de la Méditerranée du Sud dans la construction de démocraties pérennes et à contribuer à leur développement économique, social et humain durable. Ce programme soutient les activités favorisant les réformes des politiques culturelles et le renforcement des capacités des décideurs politiques dans le domaine culturel, la promotion des investissements et le développement des capacités commerciales et managériales des agents du champ culturel».

Ce programme sera mis en œuvre dans la région sud de la Méditerranée.

R. C.

Consulter :
http://www.minorityrights.org/12429/jobs-internships-amp-volunteering/call-for-proposals-for-street-theatre-projects.html

SORTIR

CASBAH

VISITE guidée de la Casbah d'Alger. Samedi 2 août, l4h. Rendez-vous en face de la petite mosquée El Barani, non loin de la prison Serkadji (ex Barberousse), Bab Jdid (ou ajouter le profil Nouvelles Terres en ami sur Facebook). Le visiteur appréciera notammentle site de Sidi Abderrahmane, Dar Khdaoudj El Amia et la Haute Casbah.

CHAABI

SOIRÉE à l'Office Riadh El Feth, Alger. Soirées jusqu'au samedi 23 août. Carrefour de la pêcherie, Tahtahat El Fananine, Alger. 22h. Vendredi 1er août : Smail Lahouaoui

DIWAN

7e FESTIVAL culturel international de la musique diwane à Alger. Théâtre de verdure Saïd-Mekbel du Bois des Arcades, Riadh El Feth. Du vendredi 8 au jeudi 14 août. 20h. Accès à 300 DA. Ouverture avec la troupe gnawie Sidi Blal de Mascara (lauréat du 8e Festival national de la musique diwane de Béchar) ; Keziah Jones (USA-Nigeria). **Samedi 9 août** : Ezza Groove Touareg ; Global Gnawa. **Dimanche 10 août** : Jil Essaed ; Nguyên Lê Celebrating Jimmy Hendrix. **Lundi 11 août** : Noudjoum El Diwan ; Jupiter & Okwess International.

CIRQUE

LE CIRQUE Amar-Florilegio est à Alger (esplanade du centre commercial Ardis), jusqu'au jeudi 28 août. Deux spectacles de deux heures chacun : 22h et 00h15. Son chapiteau de 1500 places sera ouvert entre le 19 janvier et le 30 mars 2015 à Blida, Jijel, Skikda, El Oued, Relizane, Oran, Touggourt, Boussaâda, Tiaret. Il Florilegio di Darix de la famille Togni perpétue la tradition du cirque italien depuis 1870. Il compte un effectif de 75 personnes. Sa ménagerie comprend 7 lions, 4 tigres, 1 hippopotame, 4 alligators, 2 pythons, 3 chevaux, 5 poneys, 3 zèbres, 1 otarie. Son infrastructure repose sur 60 containers, 30 semi remorques, 1 km de convoi. Consulter le site : www.florilegio.com

COSPLAY

CONCOURS Cosplay (déguisement) 2014 durant le 7e Festival international de la bande dessinée d'Alger (du 24 au 27 septembre). Discipline dédiée au 9e art dans le monde. Le candidat doit confectionner et porter un costume d'un personnage de la bande dessinée, de l'univers des jeux vidéo, du cinéma ou créer un personnage original inspiré, par exemple, des contes populaires algériens. S'inscrire gratuitement au stand Z-LINK lors dudit festival. Se faire prendre en photo habillé du costume, effectuer une mise en scène la plus originale possible dans l'espace de ce festival. Critères de sélection pour dix lauréats : Qualité du costume, implication et originalité de la gestuelle et des attitudes du candidat, originalité de la mise en scène. **Premier prix** : Cosplay (costume et mise en scène). Prix du meilleur costume. Prix du meilleur Cosplay de groupe. Prix du meilleur Cosplay d'humour. Prix du personnage algérien. **Contact** : Facebook : Laabstore Z-link

MANGA

MANGA CAFÉ : le HB Manga Kissa : Librairie, bibliothèque. 11 rue Lamara Mbarek (ex-d'Estonie), Alger-Centre. Espace créé par HB Editions. Accessible du lundi au samedi dès 10h. Consulter : www. hbmangakissa.com

UNE TRÊVE «MÉDIATIQUE» ISRAÉLIENNE DE QUATRE HEURES

Contre-pied raté pour Netanyahu

Une trêve de quelques heures, pourquoi faire ? L'armée d'occupation israélienne a annoncé hier un cessez-le-feu dit «humanitaire» unilatéral de quatre heures limité à certains secteurs de la bande de Gaza.



Cette trêve, entrée en vigueur à 15h00 locale (12h00 GMT), ne concerne pas les secteurs où opèrent des soldats israéliens, précise l'armée d'occupation dans un communiqué. «Tsahal (sic) a autorisé une pause temporaire dans la bande de Gaza. Cette fenêtre humanitaire ne s'appliquera pas aux secteurs où des soldats de Tsahal sont actuellement engagés dans des opérations», a précisé l'état-major.

Pour le Hamas, cependant, cette initiative relève du «coup médiatique». «Cette pause n'a aucune valeur parce qu'elle exclut les secteurs chauds le long des frontières de Gaza et que nous ne pourrons l'exploiter pour en évacuer les blessés», a réagi le porte-parole du mouvement palestinien, Sami Abou Zouhri.

Ce cessez-le-feu temporaire et partiel intervient alors que des chars israéliens ont tué au moins 15 Palestiniens qui s'étaient réfugiés dans une école gérée par l'UNRWA, l'agence de l'Onu chargée des réfugiés palestiniens, dans le nord de la bande de Gaza, selon le ministre local de la Santé.

L'attaque s'est produite à l'aube. L'école visée, dans le camp de réfugiés de Djabalia, abritait quelque 3.300 réfugiés, dont de nombreuses femmes et enfants, a précisé l'UNRWA.

Une porte-parole de l'armée israélienne a déclaré que des résistants palestiniens avaient tiré au mortier depuis les environs de l'école et que l'armée d'occupation n'avait fait que riposter. Un mensonge de la propagande de guerre israélienne.

Jeudi dernier déjà, une autre école gérée par l'UNRWA, à Beit Hanoun, avait été prise sous le feu israélien.

Depuis le début de l'agression israélienne baptisée «Bordure protectrice» le 8 juillet, en riposte aux tirs de roquettes palestiniens, le bilan côté palestinien s'élève à 1.287 morts, pour la plupart des civils. Côté israélien, 53 soldats ont péri selon un bilan officiel, et trois civils ont trouvé la mort en Israël. Les pertes dans les rangs des soldats israéliens seraient plus élevées selon les chiffres avancées par la résistance palestinienne, au moins 100 morts seraient comptabilisés.

De son côté, l'UNRWA a déclaré être à un «point de rupture», 200.000 Palestiniens ayant trouvé refuge dans ses écoles et locaux à la suite des appels lancés aux civils par Israël pour évacuer des quartiers entiers avant des opérations militaires.

L'Egypte a fait savoir qu'elle préparait une nouvelle mouture de son initiative de trêve inconditionnelle. Une délégation palestinienne est attendue au Caire pour en prendre connaissance. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu devait une nouvelle fois réunir hier son cabinet de sécurité pour évaluer la situation et envisager les prochaines mesures.

Le chef du gouvernement israélien a déclaré lundi qu'il fallait se préparer à la perspective d'une «longue campagne» dans la bande de Gaza et a ajouté qu'il n'y aurait de solution à la crise actuelle sans démilitarisation du territoire palestinien contrôlé par les islamistes du Hamas. L'épreuve du terrain et les pressions d'Obama ainsi que l'indignation de l'opinion publique mondiale rendent la position israélienne intenable, d'autant plus que Netanyahu a peur d'être débordé à sa droite par les ministres extrémistes de son cabinet : Liebermann et Bennet notamment qui menacent de claquer la porte de son gouvernement et de le faire chuter.

M. K. et agences

LES MILICES LIBYENNES S'ENTRETUENT À TRIPOLI ET À BENGHAZI

Le gouvernement incapable de maitriser la situation sécuritaire

LA PRINCIPALE base militaire à Benghazi, dans l'est libyen, est tombée avant-hier aux mains de groupes islamistes, au moment où les autorités impuissantes font déjà face à des combats meurtriers dans la capitale menacée par un immense incendie.

En effet, depuis le renversement en octobre 2011 du gouvernement de Mouammar Kadhafi après huit mois de rébellion soutenue par les Occidentaux, les autorités libyennes ne parviennent pas à contrôler les dizaines de milices formées d'ex-insurgés qui font la loi en Libye, en l'absence d'une armée et d'une police régulières bien entraînées.

Ainsi, le «Conseil de Choura des révolutionnaires de Benghazi», une alliance de groupes islamistes et jihadistes, a annoncé dans un communiqué mardi avoir pris le contrôle du quartier général des forces spéciales. Une source militaire a confirmé que «la base principale des forces spéciales est tombée mardi» aux mains de ces groupes dont celui d'Ansar Asharia, classé comme organisation terroriste par Washington. Sur sa page Facebook, Ansar Asharia a publié des photos de leur «butin» de guerre: des dizaines d'armes et de caisses de munitions.



En effet, les combats font rage depuis une semaine à Benghazi, faisant une soixantaine de morts depuis samedi, selon des sources médicales de cette ville.

L'unité des Forces spéciales est une des rares brigades de l'armée régulière en Libye. Elle a annoncé son soutien aux opérations du général dissident Khalifa Haftar, sans toutefois se placer sous son commandement.

Ce général à la retraite mène depuis le 16 mai une opération contre les groupes «terroristes» à Benghazi. Accusé par ses détracteurs de mener un coup d'Etat, il bénéficie du soutien de plusieurs unités de l'armée régulière, dont les forces de l'armée de l'air.

A Tripoli, un incendie ravageait hier pour la quatrième journée consécutive un immense dépôt de stockage d'hydrocarbures, provoqué par des combats entre milices rivales. Le gouvernement a demandé de l'aide à l'étranger, mais des pays comme la France et l'Italie ont exigé au préalable l'arrêt des violences.

Depuis le 13 juillet, des combats opposent des milices rivales dans le sud de la capitale, en particulier autour de l'aéroport fermé depuis le début des heurts qui ont fait au moins une centaine de morts et 400 blessés.

Ce sont des roquettes tirées durant ces combats qui ont touché dimanche un important dépôt de stockage d'hydrocarbures, situé à proximité, y provoquant un énorme incendie.

R. I.

Chine

DES CENTAINES DE MORTS DANS LES AFFRONTEMENTS AU XINJIANG

De nouveaux affrontements d'une grande violence ayant éclaté juste avant la fin du ramadan au Xinjiang, région musulmane du nord-ouest de la Chine, ont fait des dizaines de morts et blessés, voire une centaine selon un groupe de défense des Ouïghours, principale ethnie de la région. Un gang d'assaillants «armés de couteaux» a attaqué lundi matin un poste de police et des bâtiments officiels dans le district de Shache, ou Yarkand dans la langue ouïghour, avait annoncé mardi soir l'agence officielle Chine Nouvelle.

Etats-Unis

ALERTE CONTRE LA PROPAGATION D'EBOLA EN AFRIQUE

Le virus mortel Ebola pourrait se propager «comme un feu de forêt», ont prévenu lundi dernier les autorités de santé américaines, demandant aux personnes voyageant en Afrique de l'ouest de prendre un maximum de précautions alors que sévit la pire épidémie de l'histoire. «La probabilité de voir cette épidémie se propager au-delà de l'Afrique de l'ouest est très basse», a estimé Stephan Monroe, des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Syrie

HRW CRITIQUE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'organisation de défense de droits de l'Homme a critiqué l'inaction du Conseil de sécurité de l'ONU, et notamment celle de la Russie et la Chine, deux membres alliés du gouvernement syrien, face à ces bombardements aériens qui auraient fait 1655 morts dans la province d'Alep depuis février selon Human Rights Watch (HRW). Le Conseil de sécurité devait débattre hier de l'application d'une résolution prise le 22 février appelant entre autres à l'arrêt de l'usage sans discernement des barils d'explosifs et autres armes dans les zones civiles.

Dixit

«Le monde est devenu un foutoir».

Madeleine Albright, l'ancienne secrétaire d'Etat américaine, à propos de l'inaction d'Obama sur la scène internationale.

«Barack Obama semble totalement détaché des convulsions du monde. Quand il interrompt ces parties de golf, levées de fonds et autres occasions de prises de vue en public, c'est pour des déclarations publiques presque forcées, sans affect, mécaniques».

Charles Krauthammer, chroniqueur républicain du Washington Post, à propos de la présidence de Barack Obama.

«Pour Obama, le tumulte en Egypte et ailleurs était une distraction, pas une opportunité qui ne se présente qu'une seule fois».

Fred Hiatt, chroniqueur du Washington Post, à propos du «ratage» d'Obama concernant le Printemps arabe.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA DE BOUMERDES

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2013

NIF : 000335019021845

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la direction de l'environnement de la wilaya de Boumerdès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national n° 01/2013 relatif à **l'aquisition des équipements d'exploitation pour le centre des déchets inertes de Seghiret, commune de Thénia,** publié dans les quotidiens nationaux *LE JEUNE INDEPENDANT* et *EL CHIHABE* ainsi que dans *le BOMOP*, que ce dernier est déclaré **infructueux.**

Le Jeune Indépendant **du 31/07/2014-ANEP N° 136 756**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION DES DOMAINES
DE LA WILAYA DE AIN DEFLA

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction des domaines de la wilaya de Aïn Defla lance des concours de recrutement dans les différents grades cités ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions	Spécialités demandées	Nombre de postes	Lieu d'affectation	Autres conditions
Administrateur	Concours sur titre	Les candidats ayant un diplôme de licence dans l'enseignement supérieur ou certificat équivalent.	Sciences juridiques et administratives, sciences économiques, sciences de gestion	07	Direction des domaines de la wilaya de Aïn Defla	
Inspecteur	Concours sur titre	Les candidats ayant un diplôme D.E.U.A ou certificat équivalent.	Droit des affaires, comptabilités et fiscalités, législation de l'immobilier, sciences de gestion	01	Direction des domaines de la wilaya de Aïn Defla	
Technicien supérieur en informatique	Concours sur titre	Les candidats ayant un diplôme D.E.U.A en informatique ou certificat équivalent	D.E.U.A en informatique, technicien supérieur en informatique ou informatique de gestion, technicien supérieur en maintenance des équipements informatiques	02	Direction des domaines de la wilaya de Aïn Defla	
Attaché principal d'administration	Concours sur titre	Les candidats ayant un diplôme D.E.U.A ou certificat équivalent	Droit des affaires, gestion des ressources humaines, gestion public	02	Direction des domaines de la wilaya de Aïn Defla	

Le dossier à fournir :
- Une demande manuscrite de participation (joindre l'accord express pour la participation au concours de l'employeur annexe de la promesse de démissionner en cas de succès, validé par les autorités compétentes pour les candidats employés).
- Une copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité.
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme demandé.
- Une copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes de la dernière année.
-Remplissez le formulaire de participation au concours sur titre qui peut être téléchargé à partir du site Web de la Direction générale de la Fonction publique (**www.concours-fonction-publique.gov.dz**) ou (**www.dgfp.gov.dz**) ou être fourni par l'administration concernée et jumelé avec le fichier.

***Et pour les candidats ayant réussi, ils doivent compléter leurs dossiers avec tous les autres documents, en particulier :**
- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du service national.
- Un extrait du casier judiciaire (Bulletin n°3) en cours de validité.
- Extrait de naissance n°13.
- Certificat médical général et phtisiologie.
- 02 photos.
-Une copie certifiée conforme à l'original des attestations de travail accompagnées par l'attestation d'affiliation sociale pour les attestations de travail hors du secteur de la Fonction publique.
- Tout document prouvant le suivi du candidat d'un niveau plus élevé requis dans la spécialité, le cas échéant.
- Tout document prouvant les travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
- Fiche familiale pour les candidats mariés.

Les délais de dépôt des dossiers :
Les dossiers des candidats doivent être envoyés en recommandé par poste avec accusé de réception, à l'adresse suivante :
Direction des domaines de la Wilaya de Aïn Defla (Hôtel des finances).
Les dossiers doivent parvenir dans un délai de **quinze (15) jours** à compter de la première parution de l'annonce dans la presse écrite ou l'affichage.
Remarque : Les dossiers reçus hors délais ou incomplets ne seront pas pris en considération.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 31/07/2014/ANEP N° 136 833**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE SETIF

RECTIFICATIF DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

D'UN MARCHE DE REALISATION

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010, complété et modifié, portant réglementation des marchés publics, l'Office de promotion et de gestion immobilière de SETIF informe que le montant de l'entreprise attributaire provisoirement du marché de réalisation est rectifié comme suit :

N°	Entreprise	Projet	Notes	
			Avant rectification	Après rectification
01	RADOUENE AZEDDINE	30/4000 logts publics locatifs à Béni-Fouda	64.231.413,06 DA	63.927.212,06 DA

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant **du 31/07/2014/ANEP N° 136 766**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE SETIF

RECTIFICATIF DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

D'UN MARCHE DE REALISATION

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010, complété et modifié, portant réglementation des marchés publics, l'Office de promotion et de gestion immobilière de SETIF informe que la note technique de l'entreprise attributaire provisoirement du marché de réalisation est rectifiée comme suit :

N°	Entreprise	Projet	Notes	
			Avant rectification	Après rectification
01	OUNSA OMAR	20/5000 logts publics locatifs à Meaouia	51,50	46,50

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant **du 31/07/2014/ANEP N° 136 768**

Les gâteaux
sont toujours
fondants avec
Margarine Fleurial
ceVital
Margarine Végétale
Qualité Supérieure
Fleurial
فلوريال

télé 2 JOURS

JEUDI

TF1



20.55 : Section de recherches

Série TV - Policier
En sortant de son cours de tango, Constance, en plein divorce conflictuel, est mortellement agressée. Trois coups ont été portés sur son visage. En menant leur enquête, Bernier et Delmas apprennent qu'une violente ...

CANAL+



20.55 : Banshee

Série TV
Lucas transporte à l'hôpital Carrie qui se trouve dans un état critique. Alerté, Gordon le rejoint et l'interroge sur les événements qui se sont déroulés dans la forge. Heureusement, la jeune femme se remet rapidement. Sugar, Job et Hood cherchent le moyen de neutraliser Rabbit qui est sur le point d'arriver à Banshee....

M6



20.45 : Le Gendarme de Saint-Tropez

Comédie Louis de Funès, Geneviève Grad…
Récemment promu maréchal des logis, le gendarme Cruchot quitte un village provençal pour rejoindre son nouveau poste: Saint-Tropez. Sa fille unique, la charmante Nicole, suit bien volontiers son père dans sa ...

france 2



20.45 : Carnet de voyage d'Envoyé spécial

Culture Infos - Société
La guerre de l'olivier. En quelques années, l'olivier est devenu la star des jardins et balcons. De producteur d'huile, le voici rebaptisé arbre d'ornement. Certains amateurs investissent dans cette essence comme d'autres dans les grands crus ou les tableaux de ...

TV5MONDE



21.00 : La prophétie d'Avignon

Série TV - Fantastique/SF
Une nuit, alors qu'un gardien du Palais des Papes fait sa ronde, les yeux d'une gargouille s'animent. Une sphère en or s'échappe de la gueule de pierre et tombe à ses pieds. Le gardien s'en empare mais meurt quelques ...

france 3



20.45 : Heat

Film Al Pacino, Robert de Niro…
A Los Angeles. En virtuose de l'attaque à main armée, Neil McCauley réussit une fois de plus un hold-up remarquable, organisé avec une précision extrême, que l'inconséquence d'un complice d'occasion, Waingro, qui abat deux vigiles en passant, transforme en échec. ...

VENDREDI

TF1



20.55 : Ce soir tout est permis avec Arthur

Emission
L'animateur reçoit Bruno Guillon, Anthony Kavanagh, Florent Peyre, Baptiste Giabiconi, Titoff et Ariane Brodier. Tous se prêtent dans la bonne humeur à des défis d'improvisation où l'autodérision est de mise. Les invités ...

CANAL+



20.55 : Rebelle

Film d'animation
En Ecosse, le roi Fergus règne sur le clan DunBroch. Père de quatre enfants, il annonce à son aînée, et seule fille, la princesse Merida, qu'il est temps pour elle de se marier. Afin de lui trouver un époux, il organise des jeux où sont invités tous les princes de la région. ...

M6



20.50 : Hawaii 5-0

Série TV - Policier
Alors qu'il se trouvait dans une cellule d'isolement, ultrasécurisée, Wo Fat parvient à s'évader de prison. Alertée, l'équipe du Five-0 met tout en œuvre pour le neutraliser avant qu'il ne commette de nouveaux méfaits. Parallèlement, Lou Grover apprend que sa ...

france 2



20.45 : Les petits meurtres d'Agatha Christie - Un meurtre en sommeil

Téléfilm Antoine Duléry - Marius Colucci…
Sacha, 20 ans, s'échappe de l'hôpital psychiatrique où elle était enfermée et se cache dans une maison isolée. Dès le premier soir, ...

TV5MONDE



20:50 Emission TV - Divertissement

Dans cette émission où règne la bonne humeur, l'animateur - entouré de Fabien Lecœuvre et d'Evelyne Leclerc, propose un voyage dans le temps. C'est l'occasion pour certains artistes d'interpréter leurs tubes et pour d'autres - plus rares, de se faire connaître d'un public qui ...

france 3



20.45 : Thalassa

Culture Infos - Documentaire
Les belles de la Côte. Quand Napoléon III découvre Biarritz avec sa femme Eugénie en 1855, c'est un coup de foudre. Dans leur sillage, la cité basque devient la station balnéaire du gotha et près de 300 villas sont construites. Elle sont aujourd'hui classées ...

TF1

12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:40 Petits plats en équilibre été
13:45 Au coeur des restos du coeur
13:47 Météo, météo des plages
13:55 Les feux de l'amour
15:05 Une famille peu ordinaire
16:35 4 mariages pour 1 lune de miel
17:25 Bienvenue chez nous
18:20 Secret story
19:00 Au pied du mur !
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 1001 questions santé
20:33 Petits plats en équilibre été
20:35 Trafic info
20:37 Météo
20:40 PEP'S
20:55 Section de recherches
21:50 Section de recherches
22:50 Section de recherches
23:50 New York Section Criminelle
00:35 New York Section Criminelle

france 2

10:00 Amour, gloire et beauté
10:25 Le jour où tout a basculé
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:40 Météo, Météo des plages
13:50 Toute une histoire
15:50 Private practice
16:35 Private practice
17:20 Private practice
18:05 Face à la bande
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Alcaline l'instant, Météo
20:45 Les Carnets de voyage d'Envoyé Spécial
22:30 Les hors-série de Complément d'enquête
23:40 Private practice
00:20 Private practice

france 3

10:45 Consomag
10:55 Un été en France
11:50 Météo
12:00 Le 12/13
12:50 Météo
12:55 Nous nous sommes tant aimés
13:30 Un cas pour deux
14:35 Louis la Brocante
16:15 Des chiffres et des lettres
16:50 Un livre un jour
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Plus belle la vie
20:40 Météo des plages
20:45 Heat
23:30 Météo
23:35 Soir 3
00:05 L'épreuve de force

CANAL+

13:10 Les nouveaux explorateurs
14:10 Those who kill
14:55 Those who kill
15:35 Surprises
15:45 Hemingway & Gellhorn
18:20 Mon oncle Charlie
18:44 La météo
18:45 Le JT de Canal+
19:10 Le supplément
20:20 Le petit journal
20:55 Banshee
21:40 Banshee
22:35 Girls
23:00 Girls
23:30 Mon oncle Charlie
23:50 Mon oncle Charlie
00:15 La musicale live

arte

12:50 360°-Géo
13:45 Chacun cherche son chat
15:15 Détour(s) de Mob
15:40 À la rencontre des peuples oubliés
16:25 Home Swiss home
17:45 Détour(s) de Mob
18:15 Terres de longévité
18:55 Le puma, chasseur invisible des Andes
19:40 La minute vieille
19:45 Arte Journal
20:05 Les nouveaux paradis
20:50 The killing - Episode 9
21:50 The killing - Episode 10 / Saison 3
22:50 Roméo et Juliette
00:25 La poupée
01:50 Le grand embouteillage

M6

11:45 Drop dead diva
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Changement de destin
15:45 Un amour à construire
17:40 Les Reines du shopping
18:50 100% Mag
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 En famille
20:45 Le gendarme de Saint-Tropez
22:25 Le gendarme à New York
00:20 Louis de Funès intime

TV5MONDE

17:00 Passe-moi les jumelles
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' l'essentiel
19:05 À la vie, à la mode
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 La prophétie d'Avignon
21:50 La prophétie d'Avignon
22:45 Le journal de la RTS
23:15 Des racines & des ailes

ALGERIE

17h30 : algérie mémoire et miroir''tlemcen 1 ére ptiet''
18h00 : journal en amazigh
18h20 : essaha (02)
19h00 : journal en français+météo
19h30 : khalti lalahoum (01)
20h00 : journal en arabe
20h45 : wassa'e balek (32)
21h00 : djarti (18)
21h10 : COMEDIA FUN
22h20 : global food
23h15 : festival de la musique

TF1

12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:40 Petits plats en équilibre été
13:44 Au coeur des restos du coeur
13:46 Histoire d'un rêve
13:48 Météo, météo des plages
13:52 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
15:05 Ma famille bien-aimée
16:35 4 mariages pour 1 lune de miel
17:25 Bienvenue chez nous
18:20 Secret story
19:00 Au pied du mur !
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:33 Petits plats en équilibre été
20:35 Trafic info
20:37 Météo
20:40 PEP'S
20:55 Ce soir tout est permis avec Arthur
22:45 Secret story
00:35 Secret story

france 2

10:05 Amour, gloire et beauté
10:30 Le jour où tout a basculé
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:40 Météo, Météo des plages
13:50 Toute une histoire
15:45 Private practice
16:30 Private practice
17:20 Private practice
18:00 Face à la bande
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:20 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Alcaline l'instant, Météo
20:45 Les petits meurtres d'Agatha Christie
22:25 La boîte à musique de Jean-François Zygel
00:10 Secrets d'histoire

france 3

12:00 Le 12/13
12:50 Météo
12:55 Nous nous sommes tant aimés
13:30 Un cas pour deux
14:35 Louis la Brocante
16:15 Des chiffres et des lettres
16:50 Un livre un jour
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Plus belle la vie
20:40 Météo des plages
20:45 Thalassa
22:40 Frères d'armes
22:45 Météo
22:50 Soir 3
23:15 Emmenez-moi...
00:30 La case de l'oncle Doc

CANAL+

10:05 Jamel comedy club
10:30 Une nouvelle chance
12:20 Mon oncle Charlie
12:44 La météo
12:45 Infos midi
13:00 Zapping
13:10 Les nouveaux explorateurs
14:10 Flight
16:25 Surprises
16:35 La marque des anges : miserere
18:20 Mon oncle Charlie
18:44 La météo
18:45 Le JT de Canal+
19:10 Le supplément
20:20 Le petit journal
20:55 Rebelle
22:25 Le hobbit : un voyage inattendu
01:10 Denis

arte

15:40 À la rencontre des peuples oubliés
16:25 Faire des étincelles
17:20 X:enius
17:45 Détour(s) de Mob
18:15 Terres de longévité
19:00 Fascinantes petites bêtes
19:40 La minute vieille
19:45 Arte Journal
20:05 Les nouveaux paradis
20:50 Rapace
22:25 La magie du cosmos
23:20 Le grand écart des femmes qui ne dansent pas
00:05 Court-circuit

M6

11:45 Drop dead diva
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 La caissière et la popstar
15:45 L'amour au naturel
17:40 Les Reines du shopping
18:50 100% Mag
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 En famille
20:50 Hawaii 5-0
22:40 Hawaii 5-0
23:30 Hawaii 5-0
00:25 Hawaii 5-0

TV5MONDE

13:00 Questions pour un champion
13:30 Le journal de la RTBF
14:05 Fortier
14:50 Fortier
15:40 Construire la Suisse
16:00 Nus & culottés
17:00 Ports d'attache
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' l'essentiel
19:05 Les escapades de Petitrenaud
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 Les années bonheur
22:55 Le journal de la RTS
23:30 Fête nationale du 1er août

ALGERIE

15h00 : le retour ''1 ére ptie''
16h30 : abtal el kora (34)
17h00 : kapita (46)
17h30 : algérie mémoire et miroir''tlemcen 2 éme ptiet''
18h00 : journal en amazigh
18h25 : essaha (03)
19h00 : journal en français+météo
19h30 : point culturel
20h00 : journal en arabe
20h45 : djarti (19)
21h00 : le sultan de l'eau
23h00 : gala artistique
00h15 : ibhar

Miracle de la vie ◘ Gaza: un bØbØ na◘t 10 minutes aprŁs le dØcŁs de sa mŁre



La scène s'est déroulée vendredi à l'hôpital "Les Martyrs d'al-Aqsa" de la ville Deir al-Balah dans le centre de la Bande de Gaza.
Des médecins palestiniens ont sauvé la vie d'un bébé dans le ventre de sa maman, décédée 10 minutes plus tôt. Chaïma Qanine, 23 ans, a perdu la vie dans un raid israélien sur les maisons de Deïr al-Balah. Son mari et ses autres enfants ont également péri dans l'attaque.
Selon les docteurs, c'est un véritable miracle que l'enfant soit encore en vie.
Sorti vivant du ventre de sa maman par césarienne, le médecin a hurlé de joie: "Vivant, il est bien vivant", rapporte Anadolu Agency.
Privée d'oxygène pendant un petit temps, la petite fille a finalement vu le jour et été placée en incubateur.
Prématurée, elle aurait 50% de chances de survivre.
"Dieu est grand, Il engendre la vie de la mort. Les médecins de l'hôpital Les Martyrs d'al-Aqsa ont réussi à sauver un foetus du ventre de sa mère tuée dans le raid de ce matin", s'est exclamé, Ashraf al-Qodra, porte parole du ministère palestinien de la Santé.
"La mère, Chaïma Qanine, 23 ans, en état de grossesse avancée, est arrivée à l'hôpital inerte, martyr du raid israélien qui a ciblé aujourd'hui les maisons de Deïr al-Balah", a expliqué al-Qodra, décrit comme "l'homme qui compte les morts palestiniens" par l'AFP.
"Je vois des corps et des morceaux de corps tout le temps. Mais ce qui me touche le plus, c'est de voir des femmes et des enfants tués dans les bombardements", témoignat-t-il.
Si pour certains ce bébé est un miracle de la vie, pour d'autres il est carrément devenu le symbole de la résistance palestinienne à l'offensive israélienne.

UN KOALA SURVIT ACCROCHÉ 90 KM À UNE VOITURE



C'est un petit miracle. Le marsupial s'en sort avec une griffe cassée.
Le koala est accrocheur. Difficile d'en douter après cette rocambolesque histoire survenue vendredi, dans l'Etat du Queensland (nord-ouest du pays). Selon le centre de soins de l'Australia Zoo, où l'animal a été recueilli, ce dernier a été heurté par un véhicule et y est resté accroché pendant 90 kilomètres, sur autoroute.
Ni le conducteur, ni les passagers ne se sont aperçus de la présence de ce passager particulier, avant de prendre une pose à 90 kilomètres du lieu de l'incident. "Il est incroyable qu'il ait survécu", a déclaré à l'AFP le vétérinaire Claude Lacasse, qui a soigné le rescapé. "C'est vraiment un koala qui a du bol".
Celui que l'on a baptisé Timberwolf s'en est sorti avec une griffe tordue et récupère dans un arbre de l'Australia Zoo, au nord de Brisbane. L'équipe de vétérinaires tente de localiser le lieu où Timberwolf a été heurté pour pouvoir le relâcher dans cette zone.

Des produits minceur pour "les grosses filles" choquent



Une gamme de produits minceur baptisée "Fat Girl Slim" ("Les grosses filles maigrissent") choque.
Marks and Spencer est pointé du doigt pour une ligne de produits anti-cellulite baptisés Fat Girl Slim. M&S, vivement critiqué, affirme qu'il ne s'agissait que d'un jeu de mot s'inspirant du DJ Fatboy Slim et que ce n'était pas destiné à offenser qui que ce soit.
Une plainte officielle a été déposée auprès d'un magasin M&S à Brighton. Elle estime que ça pousse les jeunes femmes à se sentir mal en se voyant dans le miroir.
Ces produits commercialisés chez Marks & Spencer sont produits par la marque de beauté Bliss et existent depuis trois ans.

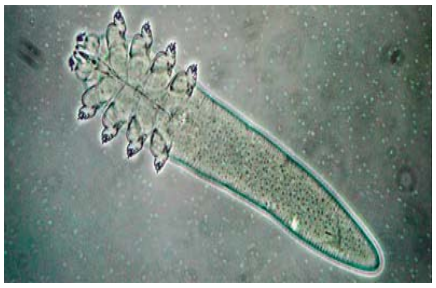
LE PLUS GRAND GREFFÉ DU VISAGE POSE EN UNE DE GQ

Richard Lee Norris, 39 ans, a été horriblement défiguré après un accident de chasse en 1997. La moitié de son visage avait été arrachée. L'homme, âgé aujourd'hui de 39 ans, a subi l'une des greffes de visage les plus complexes de l'histoire de la médecine. Il n'avait plus de dents, plus de nez, il ne lui restait qu'une partie de la langue. Il a subi une opération de 36 heures. Ses chances de survie n'étaient que de 50%. Le mois prochain, il sera en couverture de GQ, célèbre magazine destiné aux hommes.
Richard Lee Norris devra prendre des médicaments anti-rejet toute sa vie. Si tout va bien, son visage transplanté pourrait durer entre 20 et 30 ans. Après? On ne sait pas ce qui pourra se passer. "Chaque jour, je me réveille avec cette peur: est-ce aujourd'hui. Le jour où je vais rejeter ma greffe et le jour où les médecins ne pourront plus rien faire pour moi?"
En attendant, il confie être redevenu lui-même. "A moins qu'on me connaisse personnellement, personne ne sait que j'ai subi une greffe du visage."



Le saviez-vous

IL EXISTE DE MINUSCULES ARAIGNÉES QUI VIVENT SUR NOS VISAGES !



En ce moment, il y a de minuscules acariens qui sont liés aux araignées qui vivent dans les pores de notre visage. Nommés Demodex Folliculorum, ces acariens vivent du sébum, ils s'accouplent sur notre visage, puis s'introduisent dans les pores pour y pondre leurs œufs et meurent.
Pendant des années, ces minuscules araignées ont été considérées comme des acariens passagers et inoffensifs qui appartiennent à l'écosystème naturel qui existe sur notre visage. Mais, les scientifiques ont commencé à croire que ces acariens pourraient être la cause d'une ancienne maladie de la peau.
C'est la rosacée, une maladie chronique de la peau du visage qui touche 20% de la population mondiale. Selon le chercheur Kevin Kavangh de l'Université nationale d'Irlande, ces acariens aiment les follicules pileux des sourcils et des cils, les zones autour du nez, le front et les joues. Et, c'est eux qui causent cette maladie.

LES JARDINS DU LOUVRE ENVAHIS PAR LES RATS



Ils courent, en plein jour, sans se soucier des nombreux touristes venus flâner dans les jardins de la plus célèbre attraction culturelle de la capitale française.
Si vous avez récemment effectué un petit séjour à Paris et visité les alentours du musée le plus visité au monde (9,72 millions de visiteurs en 2012), vous avez sans doute remarqué le ballet des rats côtoyer en plein jour et à ciel ouvert les touristes groupés dans le jardin du Carrousel, entre les Tuileries et les Pyramides.
Et il ne s'agit en aucun cas d'un coup de pub pour promouvoir l'ouverture de la nouvelle attraction de Disneyland Paris consacrée au film d'animation "Ratatouille". Pourtant, les nuisibles agissent avec une familiarité propre aux films de Disney. Car cette cohabitation diurne, aussi surprenante soit-elle, ne semble gêner ni les touristes, ni les rongeurs, comme l'ont remarqué de nombreux spécialistes. "C'est sans doute le point le plus étrange. Pour qu'ils sortent ainsi d'un coup, c'est qu'il doit vraiment y en avoir beaucoup là-dessous", déclare la responsable d'une société de lutte contre les nuisibles à Paris.

Bientôt un siège auto qui détecte votre endormissement

Un consortium européen réunissant des universités, des entreprises et des centres technologiques travaille sur un concept de détection de l'endormissement de l'automobiliste. Baptisé projet Harken, il prévoit d'incorporer des capteurs de rythme cardiaque et de respiration dans le siège et la ceinture de sécurité d'une voiture. Techniquement assez simple, le système pourrait être rapidement intégré dans les véhicules de série.



Selon les chiffres cités sur le site internet du projet Harken (Heart and respiration in-car embedded nonintrusive sensors), 20 à 35 % des accidents de la route mortels recensés dans l'Union européenne (UE) — environ 7.000 décès par an — seraient liés à la fatigue. Outre le coût humain et social élevé, ces tragédies ont une répercussion économique comprise entre 10 et 24 milliards d'euros. Biens sûr, nombreux sont les projets qui visent à trouver des solutions tant sur le plan technique (automobiles, infrastructures) que législatif ou de la communication. Le programme Harken s'inscrit dans cette volonté. Il s'agit d'un consortium financé par l'Union européenne laquelle a pour objectif de mettre au point un système de détection de la fatigue et de la somnolence qui en résulte. Parmi les signes tangibles, il y a notamment le rythme du cœur et de la respiration qui changent lorsqu'une personne est en proie à la fatigue.

L'idée est donc de surveiller ces constantes de manière non intrusive, en se servant de capteurs placés dans la ceinture de sécurité et à la surface du dossier du siège auto.

Les informations sont ensuite envoyées à un boîtier informatique placé sous le siège pour des analyses en temps réel et, éventuellement, déclencher une alarme ou autre système pour alerter le conducteur.

Un projet concurrent mené au Royaume-Uni

Le système Harken est capable de filtrer les bruits parasites comme les vibrations du véhicule et les mouvements de l'automobiliste. Il est actuellement testé sur route fermée et ses concepteurs assurent que les premiers résultats sont concluants (voir la vidéo de présentation publiée sur YouTube). Bien qu'aucune date ne soit encore annoncée, la relative simplicité technique et la possibilité de l'intégrer en toute discrétion sont des arguments très favorables à une mise sur le marché à court terme. Par ailleurs, le projet Harken n'est pas le seul prétendant. Au Royaume-Uni, l'Université de Nottingham Trent planche, en effet, sur un concept très similaire. En collaboration avec l'entreprise Plessey Semiconductors, une équipe de chercheurs souhaite se servir de capteurs intégrés dans le tissu du siège auto pour également mesurer le rythme cardiaque. Dans ce cas non plus, aucune feuille de route précise n'est fournie pour une éventuelle mise sur le marché.

FACEBOOK LANCE UNE FONCTION DE SAUVEGARDE

VOUS EN AVEZ peut-être rêvé, Facebook l'a fait. Le réseau social devrait bientôt ajouter une nouvelle fonction qui permettra de retrouver facilement un contenu sur le site que vous n'auriez pas eu le temps de consulter à loisir, en vous connectant avec un smartphone par exemple.

Le réseau social en ligne Facebook vient d'annoncer une nouvelle fonctionnalité de sauvegarde qui proposera à ses utilisateurs de mettre de côté les divers contenus qu'ils souhaitent retrouver plus tard, tels des articles, des liens, etc. Des marque-pages, en quelque sorte. Daniel Giambalvo, ingénieur du réseau social, explique dans un message publié sur le site du groupe : « chaque jour, les gens trouvent toutes sortes de choses intéressantes sur Facebook qu'ils n'ont pas le temps d'explorer tout de suite. Maintenant, on peut sauvegarder des choses trouvées sur Facebook pour les regarder plus tard, quand on a davantage de temps ». L'internaute sera le seul à savoir quels contenus seront sauvegardés, sauf s'il préfère partager l'information. Facebook précise que la fonction sera disponible pour tout le monde dans les jours qui viennent, que l'utilisateur accède au site depuis un navigateur internet classique, un appareil mobile comme l'iPhone et l'iPad d'Apple ou ceux qui utilisent le logiciel de Google Android. Les utilisateurs de Facebook se connectent de plus en plus au réseau depuis un smartphone et n'y restent pas forcément aussi longtemps que lorsqu'ils sont sur un ordinateur. La nouvelle fonctionnalité devrait ainsi les encourager à revenir plus souvent et à passer plus de temps sur le réseau. Fin mars 2014, Facebook revendiquait quelque 1,28 milliard d'utilisateurs actifs mensuels, dont 1,01 milliard avec un accès mobile.

Jibo, le robot qui veut faire partie de la famille



Le robot familial Jibo peut pivoter mais n'est pas vraiment mobile et encore moins humanoïde. Mais il reconnaît ses interlocuteurs et interagit avec eux de façon personnalisée grâce à sa voix et son écran tactile. Il peut aussi prendre des photos, jouer les assistants personnels pour délivrer des messages ou des rappels de calendrier.

IMAGINÉ par une spécialiste de la robotique dite sociale, Jibo veut devenir le premier robot compagnon capable d'interagir avec tous les membres d'une famille. Il reconnaît les visages, comprend le langage naturel et joue les assistants en apprenant du quotidien des personnes. Encore au stade du prototype, Jibo fait l'objet d'une levée de fonds qui rencontre un grand succès. Sa commercialisation est prévue fin 2015 à moins de 400 euros.

Et si le prochain membre de votre famille était un robot ? C'est le pari que fait Cynthia Breazeal, une professeure du célèbre Media Lab au Massachusetts Institute of Technology. Cette spécialiste de la robotique sociale a conçu Jibo qu'elle présente comme le premier robot familial. Doté de caméras, de capteurs tactiles et de divers logiciels, Jibo est capable de reconnaître les visages des membres de la famille, de comprendre le langage naturel et de s'exprimer grâce à une voix synthétique ou des émoticônes. Il peut jouer les assistants pour diffuser des messages, des rappels de calendrier, prendre des photos lorsqu'on le lui demande, interagir avec les enfants en leur lisant des histoires ou lancer une conversation vidéo. Jibo est pour le moment encore un prototype, mais il fait l'objet d'une levée de fonds sur Indiegogo qui a démarré sur les chapeaux de roues.

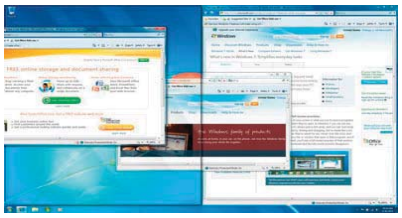
En l'espace de 24 heures, l'objectif de 100.000 dollars (environ 74.000 euros) a été très largement dépassé pour atteindre plus de 356.000 dollars (un peu plus de 263.000 euros au cours actuel). La version finale du robot devrait être commercialisée fin 2015 ou début 2016. Le prix public sera de 500 dollars, soit environ 370 euros. Une somme plutôt raisonnable au vu de la technologie dont est pourvu ce petit robot.

Le robot Jibo est sensible au toucher

Jibo n'est pas un robot humanoïde doté de quatre membres. Il est composé d'un tronc circulaire surmonté d'un globe dont la face avant biseautée abrite un écran tactile de 5,7 pouces (1.980 x 1.080 pixels) qui fait office de visage. Le robot ne mesure que 28 cm de haut et pèse 2,7 kg. Son corps est constitué de trois parties motorisées qui pivotent sur 360°, ce qui lui permet de s'orienter dans toutes les directions pour faire face à ses interlocuteurs. Son enveloppe extérieure est sensible au toucher de telle sorte qu'il peut réagir aux contacts physiques. La tête du robot renferme deux caméras, des haut-parleurs et des microphones stéréo ainsi que des modules Bluetooth et WiFi pour les connexions sans fil avec un smartphone (compatible Android et iOS). L'ensemble tourne avec un processeur de type ARM sur un système d'exploitation propriétaire dérivé de Linux.

Côté logiciel, Jibo bénéficie de l'expertise de la professeure Breazeal. Ses algorithmes d'intelligence artificielle sont capables d'apprendre les préférences des personnes avec lesquelles il interagit. Un kit de développement est prévu afin que les développeurs puissent créer des applications qui enrichiront les compétences de Jibo.

LA FIN DU SUPPORT DE WINDOWS 7 EST DÉJÀ EN VUE



LA FIN de Windows 7 est prévue pour 2020, sauf prolongation, mais la fin de son évolution est programmée pour le début de l'an prochain. Il n'y aura plus, alors, que des correctifs de sécurité. la fin du support de Windows 7 est déjà en vue Microsoft a mis à jour la liste de ses produits dont le support prendra bientôt fin. Windows 7 y figure et la date fatidique est fixée à 2020. Cependant, déjà, le 13 janvier 2015, prendra fin le support « standard » de l'actuelle mouture de Windows.Cela signifie qu'à compter de cette date, Windows 7, dans toutes ses déclinaisons (7 éditions Familiale Basique et Premium, Starter, Intégrale, Professionnel et Entreprise), bénéficiera encore d'une extension de support de cinq ans. Mais les utilisateurs disposeront seulement des mises à jour de sécurité gratuites, avant le passage à Windows 8 et à ses tuiles. La précédente version, Windows XP, ne reçoit plus de mise à jour de sécurité depuis avril 2014. En revanche, Microsoft ne proposera plus aucune nouvelle fonctionnalité ni modification de son système. De fait, il n'y aura pas de Windows 7 Service Pack 2. Le système demeurera donc inchangé mais constamment protégé pendant encore (au moins) cinq ans, Microsoft ayant toujours la possibilité de reculer la fin du support standard au-delà de janvier 2020.

Questions ? Réponses !

PEUT-ON ATTRAPER UNE MALADIE PAR UN MOUSTIQUE ?



Paludisme, fièvre jaune, dengue, West Nile Virus, Chikungunya… Les moustiques sont de dangereux vecteurs de maladies, principalement dans les régions tropicales et intertropicales. Mais pas seulement.

• Le paludisme. D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 250 millions de cas de paludisme sont recensés chaque année dans le monde. Neuf sur dix concernent le continent africain, mais avec le réchauffement climatique des cas indigènes commencent à être observés dans des pays jusque là indemnes. Il existe quatre types d'agents du paludisme humain, tous des parasites de la famille des plasmodium. Les spécialistes distinguent ainsi Plasmodium vivax, P. malariae, P. ovale et enfin P. falciparum. P. Celui-ci est l'enfant terrible de la classe, celui qui est à l'origine des 900 000 cas mortels enregistrés chaque r année dans le monde. D'une manière générale, dans sa forme bénigne le paludisme se manifeste par une fièvre intense accompagnée de céphalées, vomissements et autres symptômes de type grippal.

• La dengue. C'est une maladie transmise par des moustiques du genre aedes - notamment A. aegypti- infectés par l'un des quatre virus de la dengue. Elle est à l'origine d'un syndrome grippal. D'après les estimations de l'OMS, il y aurait chaque année, 50 millions de cas dans le monde. Il existe toutefois une forme sévère appelée dengue hémorragique qui frapperait environ 500 000 par an. « Faute de traitement adapté, le taux de létalité de la dengue hémorragique peut dépasser 20% », précise l'OMS.

• La fièvre jaune. Près de 200 000 personnes sont frappées chaque année par cette maladie virale. Et trente mille en meurent. Mais d'après l'OMS, ces chiffres seraient sous-estimés. La maladie est transmise par des moustiques du genre Aedes et Haemagogus. La maladie sévit à l'état endémique dans de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique du Sud. La vaccination est indispensable pour les voyageurs qui doivent s'y rendre, et n'est pratiquée que dans un nombre limité de centres habilités en France.

• La fièvre du Nil occidental. Les moustiques –principalement de l'espèce culex- sont infectés lors d'un « repas de sang » effectué sur des oiseaux eux-mêmes porteurs de ce virus, isolé pour la première fois en Camargue en 1964. Dans 80% des cas l'infection passe inaperçue. Le reste du temps elle est évocatrice d'un syndrome grippal, mais des complications méningées peuvent survenir. Depuis 2002, plus de 13 000 cas (ayant entraîné 5 000 décès ont été recensés rien qu'aux Etats-Unis. En France, une recrudescence de la circulation du Virus du Nil occidental a été constatée ces dernières années sur le pourtour méditerranéen. Un système de surveillance a été mis en place par les autorités.

• Le chikungunya. Cette maladie transmise par le moustique de type Aedes a été surtout décrite en Afrique, en Asie du sud-est, en Inde, en Indonésie et au Pakistan. Elle se manifeste par une forte fièvre, des maux de têtes et de violentes douleurs musculaires et articulaires aux poignets, chevilles et phalanges. Les douleurs peuvent persister plusieurs semaines, voire des mois.

En chiffres : les effets thérapeutiques et délétères du cannabis

Originaire d'Asie, le cannabis est depuis toujours dans les mains de l'Homme. Il ne cesse d'étonner par son large panel d'utilisation, que ce soit dans l'habitat, la marine ou le monde de la mode.



Sa dépénalisation fait toujours l'objet de controverses au regard des effets psychotropes du végétal qui, selon le type de consommation et les derniers résultats scientifiques, s'avèrent bons ou mauvais pour la santé. La relation tissée entre la plante et le genre humain n'est pas près de s'achever.

8.000 ans avant Jésus-Christ.

Le cannabis serait l'une des premières plantes domestiquées par l'Homme. Les premières traces archéologiques de son utilisation remonteraient au Néolithique, soit environ 8.000 ans avant Jésus-Christ. Pour preuve, des restes de pots en céramique décorés de fibres spiralées retrouvées sur un site datant de cette période à Xianrendong dans le Jiangxi, une province du sud-est de la Chine.

Une seule espèce de cannabis ?

Sélections, hybridations, bouturages... Diverses techniques de culture permettent d'obtenir des lignées de plants destinés à des usages très variés tels que les matériaux de construction, le textile, le cordage pour bateau, de l'huile alimentaire et, bien sûr, des psychotropes. Ainsi, si le genre Cannabis contient une seule et même espèce, à savoir Cannabis sativa, pour certains spécialistes, il en existe plusieurs variétés, tandis que la majorité voit plutôt des sous-espèces : sativa, indica et ruderalis, respectivement dénommées Cannabis sativa L., Cannabis sativa subsp. indica et Cannabis sativa subsp. spontanea.

10 bienfaits médicinaux reconnus de la plante

Au XIXe siècle, la plante est importée dans les officines occidentales où elle devient rapidement populaire pour soigner l'asthme, les règles douloureuses ou les maux de tête avant d'être remplacée par l'aspirine. D'autres vertus médicinales furent depuis attribuées à la plante, notamment pour le traitement des spasmes musculaires dus à une sclérose en plaques ou à une épilepsie. L'espèce végétale permet aussi de soulager des douleurs chroniques dans certaines pathologies neurologiques. Le cannabis stimulerait aussi l'appétit et préviendrait des nausées et des vomissements chez les personnes atteintes d'un cancer. En outre, il pourrait s'avérer utile dans le traitement de l'anorexie et agir positivement sur l'inflammation ou sur la pression artérielle. Des recherches se poursuivent pour confirmer ses intérêts thérapeutiques.

10 méfaits connus du cannabis sur la santé

Une dépendance, essentiellement psychique, peut s'installer lorsque la consommation de cannabis devient régulière et prolongée, rapportent des études : sensation de manque, stress, troubles physiques, difficulté de concentration. Les réflexes sont amenuisés, les réactions sont diminuées, des hallucinations peuvent survenir et de nombreux accidents de la route seraient une conséquence indirecte de l'usage de la plante. En 2010, 829 accidents mettaient en cause un automobiliste sous l'emprise de cette drogue en France. En outre, sa consommation peut faire pousser les seins des hommes et plusieurs ont dû recourir à une chirurgie esthétique. La consommation du cannabis entraînerait aussi des défaillances sexuelles : sans avoir de problèmes érectiles, les consommateurs quotidiens présenteraient une impossibilité à atteindre l'orgasme multipliée par quatre et une prédisposition à devenir éjaculateur précoce multipliée par trois. On note aussi des troubles plus graves : risque accru de psychose schizophrénique, anatomie du cerveau altérée à l'adolescence ou encore complications cardiovasculaires et risques d'infarctus du myocarde.

La consommation du cannabis est aussi potentiellement néfaste sur les bébés de femmes enceintes : les cerveaux embryonnaires pourraient présenter une prédisposition à des troubles du comportement sur l'enfant.

9 pays autorisent l'usage médical du cannabis

L'usage médical du cannabis est d'ores et déjà une réalité, généralisée ou propre à certains patients sur autorisation dans plusieurs pays européens dont l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas ou le Royaume-Uni, ainsi qu'en Australie, au Canada, en Israël, en Suisse et dans 23 des 50 États américains. L'Uruguay est le premier pays à légaliser et à dépénaliser complètement cette drogue. La France reste, quant à elle, extrêmement rétive sur ce point. Un médicament antidouleur pour des patients atteints d'une sclérose en plaques pourrait être commercialisé en 2015 et sa délivrance resterait très encadrée.

1,2 million de consommateurs réguliers en France

En Europe et en France, bien que de nouvelles drogues de synthèse apparaissent, le cannabis reste la drogue illégale la plus largement répandue. Dans l'Hexagone, sa consommation représente 80 % de la consommation de l'ensemble des drogues. 13,4 millions de personnes âgées de 11 à 75 ans en ont consommé au moins une fois au cours de leur vie, selon une étude de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies publiée de 2011.

Quelque 3,8 millions y ont goûté dans l'année et 1,2 million, au minimum 10 fois dans le mois. À l'âge de 16 ans, les Français sont les premiers consommateurs de cannabis en Europe.

10.000 « joints électroniques » fabriqués par jour

Fin juin 2014, la société néerlandaise E-Njoint annonçait la commercialisation du premier « joint électronique », d'ores et déjà produit au nombre de 10.000 exemplaires par jour afin de répondre à la forte demande. La ressemblance de l'objet avec un joint traditionnel est réelle, mais le e-joint ne contient ni substance psychotrope ni nicotine — du moins pour l'heure : deux dérivés en préparation permettront de vapoter du cannabis liquide ou sous forme d'herbe, à des fins thérapeutiques. Pour certains médecins, l'e-joint pourrait aider les malades à consommer plus sainement du cannabis. Une chose est certaine, ce produit promet de relancer le débat sur la dépénalisation de la drogue en Europe.

Un quotidien états-unien s'affiche en faveur de la dépénalisation

Outre-Atlantique, le célèbre journal The New York Times ravive la controverse de la légalisation de la plante sur tout le territoire des États-Unis dans son éditorial du 26 juillet 2014. Les arguments de la rédaction : « La consommation modérée de marijuana ne semble pas présenter un risque pour les adultes en bonne santé », l'addiction et la dépendance au cannabis étant des « problèmes relativement mineurs », en particulier par rapport à l'alcool et au tabac. La société états-unienne pâtit des coûts « immenses » de la pénalisation actuelle du cannabis.

La consommation étant légalisée dans près de la moitié des États, sa généralisation à l'ensemble du territoire fédéral favoriserait aussi l'essor de ce marché économique.

La première banque états-unienne ouverte aux entrepreneurs du secteur

Celui-ci se décline déjà en de multiples services et produits, comme le e-joint (qui, aux États-Unis, prend officiellement le nom de cigarette électronique). Cependant, les entrepreneurs rencontrent des difficultés d'accès au système bancaire et au financement car les établissements restent frileux à l'idée de soutenir ce secteur d'activité pourtant estimé juteux.

Ce n'est plus le cas de l'un d'entre eux, à savoir la société Numerica Credit Union. Avec 1,3 milliard de dollars d'actifs, la cinquième banque de l'État de Washington a fait savoir qu'elle était la première à offrir aux entrepreneurs du cannabis récréatif de venir grandir dans ses coffres, comme le rapporte Le Monde.

Les sept zoonoses de l'été

L'été est la saison propice au développement des zoonoses. Ces affections transmissibles des animaux vertébrés à l'homme et inversement peuvent être dangereuses. Doctissimo vous présente les principales menaces que représentent les petites bêtes.

Les loisirs proches de la nature telles que les promenades en forêt ou les baignades en rivière font de la période estivale la saison des zoonoses. Consciente de ce problème, la Direction Générale de la Santé a publié un rapport sur les sept plus importantes rencontrées en Francemétropolitaine.



1 - L'échinococcose alvéolaire

Les zones d'endémie connues en France métropolitaine sont le Massif Central et la Franche Comté. Cependant, on retrouve des cas sur tout le territoire. Longtemps asymptomatique, la larve se développe lentement dans le foie, et est à l'origine d'une pseudo-tumeur découverte fortuitement le plus souvent ou à l'occasion de symptômes caractéristiques. Le traitement réside dans l'ablation chirurgicale lorsque la taille et la situation des lésions le permettent, associée à un traitement médical antiparasitaire prolongé.
Comment l'éviter : Dans les zones connues de transmission, il faut :
• Eviter de consommer des baies sauvages ;
• Porter des gants pour les travaux en plein air et se laver les mains après ces travaux ou après avoir toiletté son animal de compagnie ;
• Cuire les aliments potentiellement accessibles aux renards.

2 - La fièvre hémorragique avec syndrome rénal

Il s'agit d'une infection le plus souvent bénigne mais qui peut néanmoins, dans certains cas, entraîner des problèmes rénaux suffisamment sérieux pour conduire à l'hospitalisation des personnes atteintes.
Ce virus est présent essentiellement dans le quart Nord-Est de la France où il peut être à l'origine d'épidémies localisées, liées à l'augmentation brutale de la population de rongeurs qui sont les hôtes naturels de ce virus.
La contamination se fait par voie respiratoire, en inhalant le virus présent dans les urines ou les selles des rongeurs.
Comment l'éviter : dans les zones où la fièvre hémorragique avec syndrome rénal est présente, il est recommandé aux personnes vivant à proximité des forêts ainsi qu'aux forestiers et professionnels du bois de :
• Protéger toute blessure avant de manipuler du bois ou de travailler la terre en bordure de forêt ;
• Mettre des gants de caoutchouc pour manipuler des rongeurs morts ou vivants ;
• D'éviter de rentrer dans des locaux fermés susceptibles d'avoir abrité des rongeurs.
Enfin, la dératisation régulière permet de prévenir la contamination

3 - Leishmaniose

Présent dans le Sud de la France, principalement sur le pourtour méditerranéen, le parasite se multiplie dans l'intestin du phlébotome (un petit moustique), qui peut à son tour, au bout d'une semaine, transmettre des parasites infectieux. En France métropolitaine, la leishmaniose viscérale est la plus fréquemment rencontrée. Après une incubation d'un à six mois, le diagnostic peut être évoqué devant une fièvre irrégulière, une pâleur extrême, un amaigrissement, des ganglions, un grossissement de la rate ou du foie. Le traitement fait appel à des médicaments de maniement difficile, de la famille des antimoniés, ou à l'amphotéricine B aux effets secondaires importants.
Comment l'éviter : En l'absence de vaccin animal ou humain, la prévention repose sur la lutte contre les moustiques (insecticides à activité rémanente à l'intérieur et autour des habitations, sans oublier la niche du chien, moustiquaires imprégnées).

4 - Leptospirose

Ces bactéries se développent préférentiellement dans les milieux chauds et humides. La transmission peut être directe par simple contact avec des animaux infectés, par morsure ou au cours d'activités de baignade en eau douce, de pêche ou de canotage. Les leptospires pénètrent dans l'organisme par des plaies, des érosions cutanées ou muqueuses, par la conjonctive, par inhalation de gouttelette s. Le diagnostic est difficile en raison de la grande variété des signes. Le traitement repose sur une prise en charge hospitalière, une antibiothérapie par voie injectable pendant au moins 10 jours et un traitement symptomatique spécifique de chaque complication.
Comment l'éviter : Pour prévenir ces désagréments, il faut éviter de se baigner en eau douce lorsqu'on est porteur de plaies.

5 - Maladie de Lyme

La transmission à l'homme se fait uniquement par piqûre de tique. Les contaminations humaines sont plus fréquentes en France entre le début du printemps et la fin de l'automne. On peut contracter la maladie de Lyme sur tout le territoire, mais de façon plus importante le quart Nord-Est de la France. La manifestation la plus caractéristique et la plus fréquente (57 % des cas dans une enquête épidémiologique française) est représentée par l'érythème migrant. Cette éruption en cocarde rouge vif d'au moins trois à cinq centimètres de diamètre apparaît dans les jours et les semaines suivant la piqûre et évolue sur un mode centrifuge. Sa bordure est volontiers en relief mais, malgré sa taille, la lésion reste en général non douloureuse.
Parfois, la maladie s'accompagne aussi de courbatures ou d'atteintes d'une ou de plusieurs grosses articulations, en particulier les genoux ou les hanches ou même induit des atteintes des méninges, des nerfs ou une paralysie faciale, voire modifie la conduction cardiaque ou détermine des altérations de la vision. Des réactions immunologiques pourraient jouer un rôle dans certains de ces troubles.
Pour l'éviter : En l'absence de vaccination, la meilleure prévention consiste à retirer les tiques le plus rapidement possible après piqûre, en évitant de casser le rostre. La résistance des tiques aux insecticides rend difficile leur destruction. En revanche, il faut surveiller l'apparition d'un érythème chronique migrant et signaler la notion de piqûre de tique à son médecin lors de l'apparition d'une lésion cutanée ou d'une fièvre.

6 - Méningoencéphalite européenne à tique

Il existe deux modes de contamination :
• La piqûre de tique ;
• La consommation de lait cru non pasteurisé.
En France, on a observé des cas en Alsace et en Lorraine.Après une incubation de 2 à 28 jours, on observe un syndrome grippal sévère avec fièvre. Après une phase de répit, la fièvre réapparaît et s'associe à des douleurs musculaires et à des signes neurologiques graves, à type de méningite, d'encéphalite. Il n'y a pas de traitement curatif. La prise en charge thérapeutique ne comporte qu'un traitement symptomatique.
Pour l'éviter : Outre le fait de s'abstenir de consommer du lait non pasteurisé, il est utile de retirer les tiques le plus rapidement possible après piqûre en évitant de casser le rostre. Il existe un vaccin qui peut être recommandé à des voyageurs se rendant en zone d'endémie, et à certains professionnels exposés à un haut risque.

7 - Rage

La transmission se fait par la salive des animaux (morsure, griffure…). Le virus ne traverse pasune peau saine. La rage des chauves-souris concerne tout le territoire. L'incubation est de 10 jours à 2 ans environ.
Le tableau de rage clinique consiste le plus souvent en une excitation psychomotrice majeure associée à des hallucinations et des convulsions. Il s'y associe ensuite une soif intense, une hydrophobie et une forte fièvre. Le décès survient au bout de 4 à 6 jours.
Le diagnostic peut être réalisé à la phase de rage déclarée par des laboratoires spécialisés à partir de prélèvements salivaires, d'une ponction lombaire, de biopsies. Il n'y a pas de traitement curatif de la rage, une fois celle-ci déclarée. Il existe par contre un traitement après exposition au risque rabique qui consiste en une vaccination qui fait alors apparaître une protection avant que la maladie ne se déclare.
Pour l'éviter : Si la lutte contre la rage animale s'effectue avec succès depuis plusieurs années, il est néanmoins recommandé de ne pas s'approcher ni de capturer des chauves-souris. La vaccination préventive est préconisée pour certaines catégories professionnelles et chez le voyageur se rendant en zone d'endémie.

Rendez-vous médicaux

* Xèmes Journées Internationales de Cancérologie de Constantine - 10 au 12 octobre 2014 à Constantine
* 2èmes journées nationales de diabétologie d'Ain Témouchent - 8 et 9 novembre 2014 à Ain Témouchent

Pages animées par Amina Azoune
aminazoune@yahoo.fr

SOS

Aidez le petit Ould Slimane Abdeslam

Agé à peine de deux années et demie, le petit Ould Slimane Abdeslam, originaire de Bordj Ménaïel, est atteint depuis l'âge de 10 mois d'une maladie rare, le syndrome d'activation macrophage (SAM) qui touche le sang. Son état, qui ne peut être pris en charge en Algérie, nécessite une greffe de la moelle osseuse. Hospitalisé régulièrement au CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou, le petit Abdeslam, a été hospitalisé à nouveau à l'hôpital Mustapha d'Alger. Aujourd'hui, le petit Abdeslam ne peut être sauvé qu'après une coûteuse prise en charge à l'étranger que les parents, avec un modeste revenu, ne peuvent prendre en charge. Toutes les démarches entreprises jusque-là pour son transfert à l'étranger sont restées vaines. C'est pourquoi un SOS est adressé aux plus hautes autorités du pays et aux âmes charitables afin de prendre en charge le cas du petit Abdeslam, qui a le droit de vivre comme les enfants de son âge. Pour tout contact, veuillez appeler son père Ould Slimane Mohamed au : (0661) 24.89.67.

Aidez le jeune Souici Mohamed Ramzi

Il a dix ans et pourtant il ne les fait pas. C'est que le petit Souici Mohamed Ramzi, qui est né le 29 mars 1999, est atteint de plusieurs maladies, et pas des moindres, et ce depuis son très jeune âge. Il est épileptique, cardiaque, présente des difficultés respiratoires, une scoliose et a du retard dans le langage. Ses parents demandent à toute âme charitable pouvant soulager leur fils de quelque façon que ce soit de leur venir en aide. Ils demandent ainsi une aide financière ou une prise en charge, mais disent privilégier plus la deuxième option pour venir, un tant soit peu, à bout des nombreuses maladies qui rongent le petit Mohamed Ramzi. Toute aide serait la bienvenue. Merci de contacter son père au : (06 62) 37.86.72

Tarek souffre en silence

Tarek, un garçon âgé de 9 ans, mais qui ne les fait pas, souffre d'une tumeur dans le dos qui l'empêche de marcher comme les autres enfants. Il a vraiment besoin de votre aide pour faire une opération. Sa maladie s'appelle spina bifida. Ses parents demandent à toute âme charitable d'aider leur fils. Ils demandent ainsi une aide financière et une prise en charge, mais disent privilégier plus la deuxième option. Toute aide serait la bienvenue.

Demande d'aide pour intervention chirurgical au niveau de la mâchoire maxilo faciale
N° de tél : 07.74.43.97.96
N° : CCP 199 34 16 clé 37

Agé de 3ans, Yasser, qui souffre du spina-bifida, doit subir une intervention chirurgicale par un médecin spécialiste en Tunisie. Désespérée, sa famille demande à toutes les âmes charitables de lui venir en aide pour les frais de l'opération. Dieu vous le rendra. Tél (0777) 26.46.19

-Homme et femme, âgés et hospitalisés, en besoin de couches pour adultes.
-Maman d'un enfant malade, cherche des couches pour enfants de type 6ème âge. Ils sollicitent toutes les âmes charitables afin de leur venir en aide. Prière d'appeler le numéro 0662 02 08 33

C'est un souci d'humanité et de charité, envers une jeune personne, physiquement souffrante depuis l'accident qui a bouleversé son existence, que j'invite humblement à examiner la présente requête que je vous adresse en son nom.C'est sur le chemin de l'école, au cours sa dix-septième année, que ma fille HAMZA Amira a été victime de l'effondrement d'un mur sur sa personne, et qu'elle subit depuis fort douloureusement, les séquelles du traumatisme occasionné.La thérapie préconisée en médecine, n'est pas complètement assurée localement, du fait de l'inexistence des solutions adaptées en vue de l'amélioration de sa difficile situation, et la prise en charge à l'étranger s'avère trop onéreuse face aux capacités mobilisées d'une très modeste famille.Aussi je sollicite de votre part, pour cet enfant, tout le soutien que vous souhaiteriez apporter sous toutes ses formes, Pour toute aide contacté son père au n 0799766277 ou 0777937833 ou 0791372261.

Femme âgée de 38 ans, vivant seul, sans ressources, ayant un bébé demande l aide pour acquérir du lait réf Biomil ou Célia 1er âgée dont le prix d achat atteint les 400 DA pour son bébé gravement malade contacter Mme Attalah Kheire cite « 300 logts bloc 24 nr 300 zone 10 mascara 29000 tel 0799 54 78 67 _ ccp nr 170 280 18 cle 90

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Cherche coiffeuse dans un salon de coiffure féminine (coiffure et esthétique) le Muguet A Said Hamdine

Tél : 021.60.24.25
0665.81.42.11

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J.H., dynamique, ponctuel, sérieux, cherche emploi chauffeur poids léger, agent de sécurité, réceptionniste, gardien coursier, caissier ou autre domaine. Etudie toutes propositions. Télé. : (0559) 86.85.37

Tech. Topographe, Longue expérience, réalisation + suivi de chantier Cherche emploi. Tél : (0551) 80 44 91

J.H., 30 ans, Magister en Sciences économiques. Option : analyse économique + Ing. d'État en planification, 3 ans d'expérience maîtrise français et arabe, cherche emploi dans l'enseignement (institut ou école privés). Tél. : (0552) 22.27.85.

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

J. H., 26 ans ingénieur en G. Mécanique de l'école national polytechnique, métrise solidworks, fluent, visuel studio. Cherche emploi. Tél. : (0556) 83.38.87

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autre, cherche emploi à temps plein ou a mi-temps pour villas ou appartement ou autre. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J.H., Master gestion + B.T.S info, 02 ans d'expériences, cherche emploi dans domaine ou autres, Alger environs. TEL. : (0556)83.25.11.

J. H., cherche emploi comme jardinier où agent de sécurité à Alger-Centre Tél. : (0775) 75.82.13

Père de 6 enfants cherche emploi comme chauffeur, ayant permis de conduire catégorie lourd N° de tel : 0790 88 71 47

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

J. homme dynamique, sérieux, ponctuel, cherche emploi chauffeur, poids léger «B» coursier, agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste ou autre domaine, libre de suite. Tél. : (0561) 84.47.24

J.H., cherche emploi comme gardien, agent de sécurité ou autre, environ Alger. Télé : (0664) 06.77.51

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

A louer

Loue local 160 M2 à Châteaux Rouge II Eucalyptus

Tél : (0552).41.16.38

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

Vend

appartement F3 avec acte livret foncier Ouad El-Alleïg Centre-ville.

Tél: (0561) 34.38.30





الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2014/1350 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع إنشاء وحدة لتربية الدواجن، من طرف السيد : خمشان رابح، بالمكان المسمى أوزذيان، بلدية : أيت أرزين.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فيفري 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المؤرخ في 20 جويلية 2008.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 30 سبتمبر 2010 المتضمن تعيين السيد حمو أحمد النوهامي واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية الثقافة والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 03-494 المؤرخ في 17 ديسمبر 2003.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بموجب القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 14/599 المؤرخ في 18 مارس 2014 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2014.
- بناءا على موجز التأثير على البيئة لمشروع إنشاء وحدة لتربية الدواجن، من طرف السيد : خمشان رابح، بالمكان المسمى أوزذيان، بلدية : أرزين، المنجز من مكتب الدراسات بوتيف ضاوية المعتمد من طرف وزارة تهيئة الإقليم والبيئة بتاريخ جوان 2014.
- بناءا على الأخذ بعين الإعتبار لدراسة التأثير على البيئة رقم 14/1212 المؤرخ في 2014/06/25.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقـرر

المادة الأولى : يعلن عن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع إنشاء وحدة لتربية الدواجن، من طرف السيد : خمشان رابح، بالمكان المسمى أوزذيان، بلدية : أرزين ، وذلك ابتداءا من 10 أوت إلى غاية : 08 سبتمبر 2014.

المادة الثانية : يعين السيد : ساسي مراد، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم وموشر عليه يفتح لهذا الغرض. وفي حالة تعذره يستخلفه السيد ساسي عبد الغاني.

المادة الثالثة : يفتح السجل على مستوى بلدية : أيت أرزين، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق، وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ما عدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، وبدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة الرابعة : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة الخامسة : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة إغيل أعلي وبلدية أرزين، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة السادسة : يكلف السيد : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة إغيل أعلي، رئيس المجلس الشعبي لبلدية أيت أرزين، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي

Réf 121/14

ECHANGE

Echange terrain 180 m2 avec permis de construire R+2 dans coopérative à Bou Ismaïl clôturé + APPT F4 116 m2 clôturé avec poste de garde à Koléa, contre habitation, (villa), à Alger.

Tél : (0550) 38.63.46

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Pour vos soirées Dj-Izak vous anime

mariages – fiançailles – circoncisions…

Téléphone : (0559) 53.48.62
Téléphone : (0558)47.11.85
E-mail : izak-dj@gmail.com
www.facebook.com/dj.izakdz

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au

(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI

Directeur de la publication
Directeur de la Rédaction
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
grand boulevard cité Seghir, promotion Aït Abbas n° 3 Béjaïa 2e étage.
Tél. : (034) 20.59.97
Fax. : (034) 20.59.97
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2014
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Grands-Mères recettes et astuces

EVACUER LA TRANSPIRATION DES PIEDS POUR UNE PEAU PLUS SAINE

Quand on transpire des pieds, il est important de porter des chaussures et des chaussettes qui n'empêchent pas l'évacuation de la transpiration, afin que la peau puisse rester relativement sèche.



Comment offrir à ses pieds un bon environnement ?

• Evitez les matières synthétiques, souvent étouffantes.
Préférez des toiles ou des cuirs fins, qui éviteront le phénomène de macération.
• Pour les chaussettes, le 100% coton est aussi intéressant.
Vous trouverez aussi, dans les magasins de sport, des chaussettes qui sont conçues pour favoriser l'évacuation de la transpiration.
N'oubliez pas non plus que vous pouvez changer de chaussettes plus d'une fois par jour si vous en ressentez le besoin.
• Ayez plusieurs paires de chaussures.
Vous transpirerez plus si vous avez trop chaud dans vos souliers…
Et s'il pleut et que vos chaussures percent,



vous souffrirez aussi du phénomène de macération.
Assurez-vous donc que vous êtes équipé(e) pour toutes les situations.
• Et en été, n'hésitez pas à marcher pieds nus ou dans des sandales.
C'est encore la meilleure des solutions pour que la sueur soit évacuée…
• Si vous réussissez à maîtriser la transpiration de vos pieds et à laisser vos chaussures sécher entre deux utilisations, les mauvaises odeurs devraient disparaître.
Vous pouvez cependant aussi utiliser des semelles spéciales anti-odeurs, ou des semelles à base de cèdre.

Et le talc ?

Le talc absorbe l'humidité et permet donc dans une certaine mesure de lutter contre la transpiration. Cependant, il est difficile à appliquer, et peut entraîner des allergies ou irritations… à utiliser avec modération dans un premier temps.

Faire une brioche bien dorée

Quand on aime les brioches, on peut se les faire et elles seront encore meilleures si elles sont bien dorées.Pour cela, il suffit simplement de saupoudrer les brioches avec un mélange fait de café et de sucre avant de les faire cuire.

Réussir un gâteau aux fruits

Lorsqu'on veut réussir un gâteau aux fruits, il faut éviter que ces derniers tombent au fond du gâteau.Pour cela, il suffit juste de fariner les fruits et de les incorporer au gâteau en cours de cuisson juste quand ce dernier commence à cuire.

Les Indiennes entretiennent ensuite leurs cheveux avec de l'huile de noix de coco, de jasmin et de rose. En Inde, des cheveux sains et brillants révèlent la beauté d'une femme. La chevelure est un élément déterminant de l'apparence, qui sera gâchée si celle-ci n'est pas soyeuse et brillante. Pour cela, la règle de base numéro 1 est simple et s'applique à toutes : protégez vos cheveux du vent, de la poussière et de la pollution avec une écharpe en soie ou un bonnet



Quel délai entre le déjeuner et la baignade ?



Selon des experts canadiens et américains de la Croix Rouge, cette légende ne repose sur aucun fait concret.
Autrement dit, il n'existe aucun argument valable pour interdire la baignade après un déjeuner, qu'il s'agisse de la baignade récréative des enfants, de la baignade rafraîchissante des parents ou d'une baignade sportive.
Bien entendu, il est préférable d'éviter les repas très copieux, très gras et arrosés d'alcool, car en prolongeant la digestion, de tels repas s'accompagnent d'un sentiment d'inconfort quel que soit le type d'activités, allant de la lecture à la sieste en passant par la baignade.



♥ POUR LES CERNES ♥

Pour les nouvelles mettre deux cuillères au réfrigérateur pendant deux minutes ensuite les posée sous les yeux c'est prouvé

AVOIR DES LÈVRES NATURELLEMENT ROUGES

Trempez 5 minutes au moins les lèvres dans un verre d'eau tiède. Essuyez les, puis enduisez les de pommade camphrée. Au bout d'un quart d'heure, essuyez les encore avec un linge fin et mettez de la glycérine.
Vos lèvres deviendront rouges comme du carmin. N'abusez pas toutefois de cette recette car la glycérine supprime peu à peu l'élasticité des lèvres



KEFTA DE SARDINE AUX POMMES DE TERRE

Ingrédients

• 300g de sardine
• 2 c à s de persil haché
• 1 oignon coupé en dés
• 2 tomates coupées
• 5 gousses d'ail écrasé
• 2 c à s de jus de citron
• Sel
• Poivre noir
• Cumin

Pour la sauce :

• 1 oignon
• 2 tomates
• 2 c à s d'huile
• Sel
• Poivre noir
• Paprika
• 200g de pommes de terre
• 1 c à s de tomate concentrée

Préparation

● 1. Nettoyer bien les sardines en enlevant les arrêtes.
● 2. Ecraser-les avec une fourchette ensuite ajouter les dés d'oignon, les dés de tomate, l'huile, le sel, le poivre, le persil,



le jus de citron, l'ail et le cumin.
● 3. Former des boulettes et réserver.
● 4. D'autre part, faire revenir les rondelles d'oignon dans un peu d'huile.
● 5. Ajouter la tomate coupée, la tomate concentrée, le sel, le poivre et le paprika.
● 6. Faire revenir pendant 10 minutes ensuite verser dessus 2 verres d'eau.
● 7. Laver et couper les pommes de terre en rondelles.
● 8. Dés ébullition de la sauce, ajouter les pommes de terre.
● 9. Laisser cuire pendant 15 minutes.
● 10. Ajouter les boulettes de sardine et laisser cuire encore pendant 20 minutes.
● 11. Avant de servir la kefta de sardine, parsemer avec le persil haché.

LES SAVARINS

Ingrédients

• 2 œufs.
• 30 g de sucre.
• 75 g de beurre.
• 75 g de poudre d'amandes.
• 40 g de farine.
• 1/2 c à c de levure chimique.
• 1 c à c d'arôme orange.
• Zestes d'orange.
• 20 grains de café.
• Sirop.

Préparation

● 1. Mélangez la poudre d'amandes, la farine et la levure.
● 2. Fouettez les œufs avec le sucre jusqu'à obtenir un mélange mousseux.
● 3. Ajoutez le beurre, l'arôme et les zestes et incorporez au mélange précédent.



● 4. Remplir des petits moules carrés et faites cuire pendant 10 min.
● 5. Faites cuire le zeste d'orange avec le sirop environ 10 minutes.
● 6. Arrosez les savarins du sirop d'orange.
● 7. Laissez refroidir et démoulez.
● 8. Remplir les creux avec les grains de café au chocolat.

LA SOLUTION DE DEUX ETATS EST UN MENSONGE

Israël : l'inévitable chute du régime d'apartheid (2e partie)

par *André Chamy*



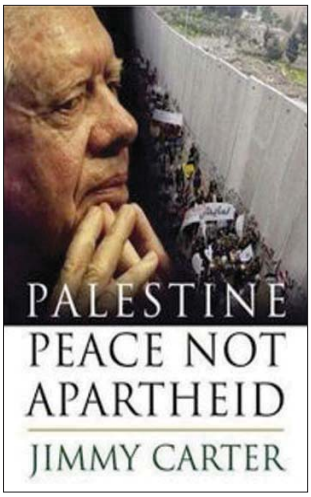
La Syrie subit depuis plus de trois ans des attaques incessantes de groupes, sinon de troupes, venues du monde entier pour briser ce symbole et refuge des mouvements de résistance de la région. Cet État a finalement tenu bon et a déjoué les projets préparés à son encontre. Il semble s'acheminer vers la porte de sortie de sa crise.

Ces projets ne suffisent plus, et il fallait casser davantage la volonté du peuple palestinien afin de briser son rêve de retrouver un État qui soit la terre de retour de tous les réfugiés palestiniens éparpillés dans le monde entier.
Les massacres de ce peuple finissent par se ressembler : de Deir Yassine en 1948 au quartier de Chougeaieh dans la bande de Gaza en 2014, rien n'a changé, si ce n'est que les bandes de la Haganah ont été remplacées par les régiments de Tsahal.

Des frontières en mouvement

Dans la stratégie états-unienne, les frontières du Proche-Orient issues des Première et Deuxième Guerres mondiales ne sont pas reconnues. L'on raisonne par zone, et non par pays. C'est ainsi que l'on imagine des Palestiniens abandonnant tout droit au retour, s'implantant en Jordanie et ensuite au Liban, tout en proposant aux chrétiens de quitter ces pays.
Ce non-respect des frontières est à l'image de l'irrespect que les États-Unis ont à l'égard des chefs politiques de cette région. Ce qui explique qu'à maintes reprises des propositions ont été faites sur des échanges de territoires ou de simples indemnisations. Cette attitude est allée jusqu'à imposer des immigrations forcées à certaines populations.
Le dessein que les États-Unis ont de la région est plus important, selon eux, que les équilibres démographiques ou politiques. Admettre que les Palestiniens ne retournent jamais sur leurs terres n'est pas un problème, déplacer les chrétiens d'Orient ne l'est pas davantage. Le sacrifice des kurdes et des chiites à l'issue de la Première guerre du Golfe n'a ému personne au sein de l'Administration US. À cet instant Washington n'avait pas décidé de déstabiliser le régime de Saddam Hussein.
De la même manière, l'on va utiliser l'Irak pour attaquer l'Iran en croyant pouvoir modifier la géographie, et ensuite en tolérant virtuellement l'agression par l'Irak du territoire koweitien, ce qui devait servir de prétexte pour l'installation définitive des GI's dans la région du Golfe.
Sur le même territoire, l'invasion anglo-saxonne de l'Irak devait créer des zones représentant des quasi-États, à caractère ethnique ou religieux, ce qui avec l'aide « d'inconnus » qui sèment des bombes et des voitures piégées, ravivait une guerre confessionnelle que l'on croyait disparue dans cette région. Le tout selon le diktat du « chaos constructeur » cher à Condoleezza Rice .
Les gênes d'une guerre confessionnelle sont toujours présents, mais les parties en place ont décidé de ne pas céder aux provocations en attendant un éclaircissement de la situation. L'Iran a fait comprendre aux chiites, plus nombreux et plus visés par les attaques, de ne pas répondre et de ne pas rentrer en guerre avec les sunnites, ce qui ne ferait que déstabiliser davantage le pays. Pour le moment le message passe bien.
L'on profite de cette « incertitude » sur les frontières pour grignoter les territoires palestiniens et pour créer encore une fois des faits accomplis. Cette situation restera une source d'instabilité, tant que le problème du peuple palestinien n'aura pas été réglé dans le cadre d'une solution équitable et juste tant pour les Palestiniens que pour les peuples de la région.
Ainsi, ne pas régler le problème des réfugiés palestiniens, c'est aboutir à des déséquilibres démographiques pour les pays d'accueil tel que le Liban ou la Jordanie, ce qui aboutira à terme à exacerber des tensions, et ce sont les Palestiniens qui en paieront les frais.
Cet état d'esprit est parfaitement résumé par l'État d'Israël qui considérait comme « chiffon de papier » — l'expression est de Ben Gourion — la première résolution de l'Onu concernant l'État d'Israël : celle qui institue cet État et qui en fixe les frontières.
Sur ce point l'évolution des territoires annexés, ou occupés civilement et militairement par l'État hébreu est la démonstration de cet aspect incertain des frontières que l'on voudrait imposer. Après les différentes campagnes de colonisation il ne reste plus de territoires palestiniens qui ne soient dominés ou assiégés par des territoires israéliens, empêchant à tout moment « ces citoyens du monde » de vivre sereinement.
Cette population n'a ni État, ni reconnaissance, si ce n'est celle d'être considérée comme une sorte de verrue que l'on tente de cacher. Mais les évènements de son quotidien nous explosent à la figure à travers les images véhiculées par les différents médias, et jusqu'à parfois exploser dans nos rues pour nous rappeler que ce problème n'est toujours pas réglé.
Malgré ce sombre tableau de la condition des Palestiniens, il n'en reste pas moins que cette situation génère depuis des décennies une volonté de révolte qui entraine intifada après intifada, et le temps et l'exaspération aidant, les jets de pierres par des enfants et adolescents ont laissé place à une résistance de plus en plus efficace.
Pendant combien de temps encore Israël et sa population continueront-ils de résister tant aux images des horreurs commises par leur armée, qu'à la montée en puissance des réactions des mouvements palestiniens aux différentes attaques que subissent les territoires occupés et leur misérable population privée de tout, y compris du minimum vital.
Ce problème n'est donc plus une simple question de territoire.

L'IMAGE D'ISRAËL SE DÉTÉRIORE



Israël pâtit d'une image de plus en plus dégradée dans l'opinion internationale, tout en jouissant d'un soutien indéfectible de l'Union européenne et des États Unis.
Cette situation préoccupe actuellement des juifs d'Amérique et d'Europe. L'inquiétude liée à la perception d'Israël par l'opinion publique et à son image dans les médias a donné bien des insomnies aux juifs états-uniens. Ce problème apparaît encore et toujours au centre de toutes leurs conversations, privées ou publiques, dans tous les rassemblements juifs, et même à la synagogue. Le sentiment général est qu'on peut faire davantage pour améliorer l'image d'Israël.
Durant l'année écoulée, les juifs états-uniens ont pratiquement tout essayé pour tenter d'agir sur l'opinion publique — depuis le boycott organisé de certains médias, dont ils percevaient le traitement de l'information comme biaisé à l'égard d'Israël, jusqu'à des efforts concertés en vue d'influencer les responsables de l'administration Obama et du Capitole —. Mais des militants juifs ont toujours le sentiment frustrant et inquiétant de ne pas avoir conquis l'opinion publique.
Un nouveau sondage, commandé par l'American Jewish Committee (AJC) indique que la crainte de ces militants est bel et bien justifiée. Bien que la base de soutien soit toujours solide et que la situation d'Israël en matière d'opinion publique soit nettement meilleure que celle des Palestiniens, les derniers mois ont vu une certaine érosion du soutien envers Israël et une augmentation du nombre de ceux qui adoptent une attitude de neutralité par rapport au conflit israélo-palestinien.
Cette enquête a également eu des conséquences pratiques. Des organisations juives aux États-Unis sont sur le point de lancer une campagne télévisée en faveur d'Israël, au niveau national. La diffusion du premier spot sur tout le territoire est programmée … On considère qu'il s'agit-là d'une initiative importante tant sur le plan du soutien qu'elle est censée provoquer, que par l'énormité de l'investissement financier qu'elle nécessite.
Les auteurs de l'étude gardent confidentiels la plupart des résultats et expliquent qu'il s'agit d'une étude à l'usage exclusif de ceux qui sont impliqués dans ce domaine, et non destinée à être publiée. Seuls les résultats concernant les populations juives et estudiantines ont été divulgués. Les deux groupes ont fortement exprimé leur soutien à Israël. Mais les conclusions générales du sondage n'ont pas filtré.
La principale conclusion est qu'aux États-Unis, le temps ne joue pas en faveur d'Israël. Bien que le soutien d'Israël soit toujours fort aux États-Unis, et que rien ne laisse penser que des États-uniens qui soutiennent Israël basculeraient dans le soutien des Palestiniens, la poursuite des violences et l'effusion de sang dans les deux camps entraînent de plus en plus d'États-uniens qui, dans le passé, exprimaient leur soutien d'Israël, à adopter une position neutre. Ils imputent alors la responsabilité de la situation aux deux parties…
Ces conclusions, détaillées sur le site de l'Union des patrons et professionnels juifs de France (UPJF), démontrent le malaise vécu par la communauté juive. La confusion s'opère entre sentiments antisémites et rejet de la politique israélienne assimilée à une sorte de fuite en avant, en lieu et place d'une véritable négociation avec les peuples de la région en admettant des points qui ne doivent poser aucun problème sur plan du droit international, notamment les annexions de territoires, la construction du mur avec la bande de Gaza, la confiscation des terres et des maisons, le respect des frontières, le retour des réfugiés conformément à la résolution 194 de l'Assemblée Générale de l'ONU du 11 décembre 1948.

(suivra)

CR BELOUIZDAD

APRÈS LA FIN DU STAGE D'IFRANE

Beaucoup de satisfactions et un avenir prometteur

Le CRB vient de boucler son premier stage d'intersaison qui a duré 17 jours et s'est déroulé à Ifrane (Maroc). Durant ce regroupement, le staff, sous la houlette du head coach Victor Zunvka, a touché tous les aspects ayant trait à une préparation d'avant-saison, en particulier le volet physique, lequel aura pris la plus grosse part du programme.



Cela dit, le côté technico-tactique, indissociable dans le programme de préparation, a été travaillé à travers des ateliers pour qu'il soit mis en application lors des joutes amicales.

Programme appliqué à la lettre

Le programme tracé par le staff à l'occasion du stage d'Ifrane, plus précisément à l'université d'Al-Akhawane, a été appliqué à la lettre par les joueurs qui n'ont pas lésiné sur l'effort sachant qu'une bonne préparation signifie sans aucun doute de belles performances pendant la compétition officielle. C'est pourquoi l'entraîneur en chef, son adjoint Yahi et le préparateur physique Bourzag étaient à cheval avec les joueurs, les incitant à se donner à fond. Il semblerait que les résultats du travail effectué. Outre cette amélioration sur le plan physique, il a été constaté l'absence de blessés durant ce regroupement, ce qui démontre la qualité de la préparation mais aussi sa bonne planification, et ce même si le néo-gardien Malik Asselah traînait une blessure au niveau de la main, qu'il avait contractée lorsqu'il portait les couleurs des Jaune et Vert (JSK) la saison passée.

Rendement rassurant en match amical

Le stage effectué au royaume chérifien par la formation de Laâquiba a été ponctué par une série de rencontres amicales, et ce dans le but de permettre au staff de voir à l'œuvre les nouvelles recrues et de jauger leurs capacités. De plus, ces joutes ont été programmées pour faire une évaluation des dispositions des joueurs sur les plans physique et moral. C'était- là une occasion pour la barre technique de travailler les automatismes et la cohésion, et de dégager le onze probable qui sera appelé à jouer la première rencontre du championnat contre le CSC. D'ailleurs, sur les cinq rencontres disputées en terre marocaine, le bilan semble positif au-delà des résultats techniques puisque les joueurs ont fat bonne impression et que les nouvelles recrues ont donné entière satisfaction. Ceci qui a rassuré l'entraîneur en chef et ses adjoints au point d'afficher de l'optimisme quantaux chances du club cher à Laâquiba de faire bonne figure cette saison et d'effacer le souvenir de l'exercice cauchemardesque dernier.

Un second stage à Sétif

Rentrés vendredi du Maroc, les coéquipiers de Rebbih bénéficieront d'un repos mérité pour se ressourcer auprès de leur famille à l'occasion de la fête de l'Aïd. Juste après, les Rouge et Blanc de Laâquiba s'envoleront à destination de Sétif pour le centre sportif aux fins d'effectuer un deuxième regroupement entrant dans la phase précompétitive. Au cours de ce stage, l'équipe sera soumise à une charge de travail moins intense. Elle devra jouer des matches amicaux sur lesquels le staff mise beaucoup dans la mesure où il doit peaufiner sa préparation en apportant les derniers réglages, et ce avant le coup d'envoi du championnat.

Nassim. A

SPORTING LISBONNE :

ISLAM SLIMANI AFFICHE SON OPTIMISME POUR LA SAISON 2014-2015

"Nous sommes capables de jouer pour le titre la saison prochaine"

L'ATTAQUANT INTERNATIONAL algérien du Sporting Lisbonne (Div.1 portugaise de football), Islam Slimani, s'est dit lundi "confiant" quant aux chances de son équipe de jouer pour le titre la saison prochaine. "Nous avons prouvé la saison dernière que nous avons les moyens de jouer pour le titre, nous allons remettre cela pour le prochain exercice, car nous en sommes capables", a affirmé l'avant centre algérien, s'exprimant dans une interview accordée à la télévision du club, depuis les Pays-Bas où le Sporting se trouve en stage préparatoire. Pour rappel lors de la saison écoulée 2013-2014, le Sporting Lisbonne a terminé son parcours à la deuxième place au classement final du championnat, derrière le Benfica Lisbonne. L'ex goléador du Chabab de Belouizdad et de la JSM Chéraga dira avec beaucoup d'optimisme ;"Nous allons essayer de gérer match par match, et à la fin du parcours on fera les calculs", a-t-il ajouté. L'attaquant algérien au 26 printemps semble excité à l'idée de prendre part à la prochaine édition de la Ligue des champions. "Il s'agit de la deuxième plus importante compétition footballistique après la coupe du monde, c'est un bon challenge. Dans ce genre d'épreuve, c'est le collectif qui prime d'abord, cela se répercute positivement sur le rendement personnel de chaque joueur", a-t-il souligné. Dans un registre personnel, Slimani, qui devrait rester au Sporting sauf un transfert de dernière minute, compte bien se surpasser "tout faire pour rendre les supporters heureux", lui qui avait inscrit 10 buts la saison dernière. Enfin, en dépit de l'arrivée de renforts au niveau du secteur offensif, le joueur algérien ne semble pas inquiet outre mesure. "L'arrivée de nouveaux joueurs est toujours bénéfique pour le groupe, cela va permettre d'instaurer la concurrence qui reste un point positif pour l'équipe", a-t-il conclu. Slimani s'est distingué lors mondial 2014 au Brésil, en inscrivant deux buts face respectivement à la Corée du Sud (4-2) et la Russie (1-1), ce qui lui a valu l'intérêt de plusieurs formations européennes à l'image de Trabzonspor, Leicester City, Crystal Palace, Stoke City, et autres Bayer Leverkusen. Le Sporting club de Lisbonne a fixé la clause de départ de l'attaquant algérien, dont le contrat court jusqu'en 2017, à 30 millions d'euros.



RYAD BOUDEBOUZ INTÉRESSERAIT SOUTHAMPTON ET LA REAL SOCIEDAD

RYAD BOUDEBOUZ, l'international algérien de football, actuellement sociétaire du SC Bastia (Ligue 1 française) intéresserait le club de Southampton en Angleterre, et celui de la Real Sociedad en Espagne, rapporte mardi le magazine France Football L'ex-sochalien n'a pas été retenu parmi le groupe des Verts ayant participé à la dernière coupe du monde, au Brésil, mais sa cote est quand même restée relativement élevée, notamment, grâce à la bonne 2e partie de saison qu'il avait réussi l'an dernier avec Bastia. Un bon rendement qui l'a placé dès lors dans le viseur de plusieurs écuries européenne, notamment, le Rubin Kazan (Russie), Elche (Espagne) et depuis peu, Southampton et la Real Sociedad. Ronald Koeman, l'entraîneur hollandais des Saints de Southampton aurait jeté son dévolu sur Boudebouz pour remplacer un des nombreux milieux offensifs qu'il a perdus à la fin de l'exercice écoulé, entre autres : Lallana, Lambert et Lovren. Pour sa part, la Real Sociedad aurait songé à l'international algérien pour remplacer le français Antoine Griezmann, fraîchement transféré à l'Atletico Madrid."Les Saints devraient bientôt formuler une offre de l'ordre de 3 millions d'euros au SC Batsia pour le convaincre de lui céder Boudebouz" pouvait-on lire encore sur France Football qui, cependant, a tenu à préciser que : "L'entraîneur bastais, Claude Makélélé, compte également sur Boudebouz comme futur meneur de jeu de son équipe". Un intérêt qui pourrait compliquer le transfert de l'international algérien vers un autre club, même contre 3 millions d'euros, car son actuel employeur semble placer également de grands espoirs en lui. Boudebouz (24 ans) avait rejoint le club corse l'été dernier en provenance de Sochaux.

APS

SIGNATURE IMMINENTE DE BELKALEM À TRABZONSPOR .

LE DÉFENSEUR international algérien de Watford (Div. 2 anglaise), Essaid Belkalem, devrait rejoindre, à titre de prêt, la formation turque de Trabzonspor, dirigée par l'ancien coach des Verts, Vahid Halilhodzic, rapporte la presse locale. Selon la même source, un accord aurait été trouvé entre les deux clubs pour le transfert du joueur algérien, pour une saison, sur recommandation de Vahid Halilhodzic, intéressé par le profil de l'ancien défenseur de la JS Kabylie . Essaid Belkalem (25 ans), très tenté par une expérience en Turquie, devrait officialiser son transfert prochainement, lui qui n'a pas réussi à s'imposer en Angleterre. Ayant signé un contrat de quatre saisons avec le FC Grenade (Liga espagnole) l'été dernier, Belkalem a été prêté dans la foulée pour une saison à Watford avec option d'achat.

APS

NABIL EJENAVI (EX-ISTRES) SEPTIÈME RECRUE DE L'ASO CHLEF

LE MILIEU de terrain, Nabil Ejenavi, formé à l'AS Saint-Etienne (Ligue 1, France) est devenu la septième recrue estivale de l'ASO Chlef après avoir signé un contrat espoir de trois saisons lundi .Ejenavi (19 ans), ex-joueur également d'Istres (CFA), a passé avec succès les tests auxquels il a été soumis depuis quelques jours.

APS

By Kamel Dynamite

Pour vos réactions : kameldynamite@yahoo.fr



LE JEUNE INDEPENDANT
N° 4929 - JEUDI 4 CHAOUAL 1435
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



Le p'tit coin des Art'tristes

LA TELE COULEUR EN NOIR ET BLANC

Des centaines de personnes ont transité par l'Entv, certains depuis qu'elle était jumelée avec la radio sous le sigle Rta. Des dizaines nous ont quittés, des centaines sont en retraite, quelques uns en retrait mais très rares sont ceux qui ont marqué leur passage. J'ai eu une gosra en plein ramdane avec Abdelghani Mehdaoui, un ex de la Rtf (Radiodiffusion-télévision française), de la Rta, de l'Enpa (Entreprise Nationale de Production Audiovisuelle). Vous avez entre les mains, les yeux ou les deux à la fois ce qui s'est dit pour ce jeudi.

Qui es-tu d'où viens-tu et où en es-tu?
Abdelghani mehdaoui né à Bologhine Alger en1942. J'ai commencé la radio en février 1955dans les émissions enfantines alors que je n'avais que treize ans en interprétant de petits rôles dans des pièces de théâtres radio avec Touri et Momo. Ensuite le conservatoire dans une classe d'art dramatique en langue arabe en Algérie en 1956, classe ouverte par Bachtarzi qui y est resté environ deux mois et c'est Djelloul Bachdjerah qui a pris la relève. En 1959 je suis entré à la télé comme script puis assistant réalisateur avec Gribi.

Après formation?
Formation sur le tas.

On était encore à la Rtf. C'est quoi scripte exactement et techniquement?
Je vais te parler d'un souvenir radio, à 16 ans j'ai écrit une pièce policière je vais répondre à ta question. C'était la Rtf, l'Ortf c'est bien après (En 1964.Ndlr). Le script c'est la mémoire du réalisateur techniquement et artistiquement tous les détails, les raccords, préparation du plateau

Et à l'indépendance tu as gardé le même poste : scripte?
Non. J'ai commencé à réaliser en1963. Je te fais une confidence le premier film en support cinéma 16mm. Je l'ai fait avec comme personnage principal Sid Ali Fernandel avec aussi Leila Boutaleb malheureusement juste après sa diffusion l'original et la copie ont disparu

Du siège de la télé?
Oui. Dommage, historiquement c'était le premier film de fiction de la télé indépendante

En 1963 il y avait encore des techniciens français à la télé?
Non, après le 28octobre pratiquement plus personne.

La télé a arrêté ses programmes à l'indépendance ou ça a continué normalement?
Très belle histoire et très belle aventure rien ne s'est arrêté. On diffusait de 16h a 23h, des fois minuit. Tu sais, pratiquement on dormait à la télé.

Quel a été le premier programme national le 5 Juillet 62?
Des variétés patriotiques.

Enregistrées quand et par qui ou c'était un live?
En live, pas d'enregistrement dans le studio 1et 2 de la télé. Les directs de juillet c'était Badie si ma mémoire et bonne mais aussi le grand 5 juillet 1963 au stade Ferhani ex cerdan avec Abdelhalim Hafed.

Qui a été le premier directeur de la Rta?
Aissa Messaoudi qui avait succédé à Oudino et Laghouati dg technique. Kamel, je voulais juste revenir sur la radio. A 16 ans, j'ai écrit une pièce policière que réalisa Mohamed Touri, principal rôle Keltoum, ensuite j'ai écrit une opérette avec principaux rôles Guerouabi Abderahmane Aziz etc. voila.

Le spectateur dit que les productions de la Rta et Entv par la suite et ce qui en est actuellement sont nuls et ce depuis la nuit des temps exception faite pour quelques productions très très rares. Qu'en penses-tu et c'est dû à quoi?
Le spectateur a raison il na pas eu la quantité de production avec sa qualité c'est vrai à l'exception de quelques émissions de divertissement et certaines cameras cachées rien qui plait.

N'est-ce pas un échec total de cette chaine?
Ceux qui ont géré et qui gèrent ont un seul but : la politique. Pour eux la télé c'est le journal télévisé il faut le dire clairement. L'essentiel c'est fakhamat erais et si un de ces ministres kheten eserdouk oula lala. La production artistique c'est nul, pour eux ce sont des clowns sans importance.

Mais tu vivais de cette boite tu étais membre actif. Tu n'as pas de regrets ou de remords?
Des remords non, des regrets si. Mais c'était aussi pour nous l'unique moyen de faire vivre nos enfants.

Dois-je comprendre par là qu'ils étaient… je ne sais pas comment le dire sans choquer personne ?
A l'époque il n'y'avait ni privé ni autre chose Kamel.

Une complicité obligatoire donc?
Pas de complicité. Nous étions des fonctionnaires et pas au niveau des décisions.

Ta dernière réalisation, c'est en quelle année?
En 1994 à l'Entreprise Nationale de Production Audiovisuelle. (L'Enpa) avec Omar Guendouz. «Ya Chari Dala», l'histoire d'un fossoyeur qui rêve d'être ministre. Si non en tout, j'ai enregistré beaucoup de dramatiques, de variétés et le dernier film c'est Le Chat avec l'Inspecteur Tahar. Je me suis surtout spécialisé dans les dramatiques studio.

Tu regrettes quoi dans ta carrière?
Rien. J'ai réalisé beaucoup de choses qui me tenaient à cœur.

Ta meilleure époque télé?
1970 et 1989-1994.

La pire époque?
Quand on a dissout l'Enpa et on nous a mis à la retraite. Tu t'imagines à 52 ans, je pouvais donner plus.

A ton avis pourquoi une telle décision a été prise et à cette époque là?
Je pense que c'est pour se débarrasser de la production et garder que l'info et faire comme maintenant des petites sociétés privées.

Qu'as-tu fait après avoir été mis en retraite forcée et féroce?
On a voulu, avec Salim Belkadi et Toufik Sbia faire une petite boite de production comme d'autres mais ça n'a pas marché. Je suis venu avec ma femme rejoindre mes 2 enfants ici à Bordeaux en 1996. Je n'ai franchement pas de regrets, entouré de mes enfants et 8 petits enfants et comme je suis passionné du patrimoine melhoun, je termine un lexique français-arabe des mots utilisés en poésie.

Ça t'arrive de regarder l'Entv?
Oui souvent.

Et ton avis?
Le niveau est bas. Je trouve qu'il y a pas mal de jeunes mais il faut beaucoup de travail de bons scenarios.

Et que penses-tu des chaines privées?
Je n'arrive pas à les avoir.

J'espère te revoir à Alger et faire un tour au boulevard et à l'Enpa même si on ne nous laissera pas entrer.
Allah isedjik avec plaisir.

By :K.Dy.

L'INTERRO

QUE LEUR DIRE

Que dire à nos enfants quand un jour, grands, ils nous interrogeront sur notre absence de la création mécanique, technique, technologique et scientifique ? Comment le leur expliquer si un jour ils devraient ne compter que sur eux pour exister sans guetter les ports et les aéroports ? Comment pourrions-nous les regarder et leur expliquer le fait qu'on n'ait rien fait quand on avait les moyens nécessaires ? Leur dira-t-on que c'était la faute à ceux qui nous dirigeaient et les autres? Qu'on le savait mais qu'on ne pouvait rien faire, qu'on ne devait rien faire, qu'on ne voulait rien faire, qu'on n'avait pas le courage de faire ? Doit-on être dans la déche pour inventer et créer ? Nos richesses sont-elles la source de nos retards ? Pourrions-nous regarder nos enfants en face si jamais le cas se présente ? Halbouni avant que nos enfants ne grandissent.

By : K. Dy

Salut à toi, l'ami !

Brissala

VACANCE ET VACANCES

- Le mois de ramdane est passé avec, encore une fois ses biens faits et les méfaits de certains de ceux qui l'ont vécu comme il n'a jamais été édicté. Hélas, encore une fois des rixes ont eu lieu avec des suites fâcheuses.
- Enfin les vacances pour certains qui ont préféré rester au travail, je n'ai pas dit qu'ils ont préféré travailler, pour passer le temps ou « ramener le temps « comme on dit chez nous avec une phrase bien de chez nous, un chez nous où le rendement et la production rechutent librement le mois sacré. Cela ne veut pas dire que le rythme va augmenter, car c'est l'été et en été il fait très chaud et beaucoup partent en vacances sans compter les absences et certaines carences qui gênent sans peine la croissance. Il faudrait attendre la rentrée en septembre. En septembre, il faudrait attendre l'après rentrée scolaire puis l'après aid lekbir si entre temps, une quelconque élection n'est pas attendue.
- Les boites noires de l'avion qui s'est écrasé au Mali ont été retrouvées, comme si elles pouvaient disparaitre seules à jamais en plein désert. On les exhibe face aux caméras avant de les remettre bon gré malgré à ceux qui savent les écouter, les déchiffrer et à qui, elles vont se confier.
- Encore une fois les hôteliers dyelna vont se plaindre des pertes enregistrées à cause du mois sacré. Ils n'ont qu'un mois pour infliger leurs services aux victimes que les circonstances jettent entre leurs mains, ceux qui n'ont pas pu aller en Tunisie de crainte de l'insécurité qui y règne, ceux qui n'ont pas pu aller outre mer par manque de visa, ceux qui ont le visa mais qui n'ont pas pu avoir une place par avion ou par bateau pour l'ailleurs où les vacances sont beaucoup moins chères et meilleures.
- Les cafards, résidants habituels et rois de certains hôtels et complexes risquent de ne pas avoir de quoi manger.
- Je voulais partir en vacances mais, je ne ferai que prendre congé. Je ne peux laisser vacante en vacances la case réservée aux réflexions, à quoi faire, comment le faire et comment le parfaire pour plaire.
- Je tacherai d'être là la semaine prochaine où que je sois, où que tu sois.

By : K. Dy.